

Cote du document: EB 2019/126/R.17
Point de l'ordre du jour: 6) a) iii) a)
Date: 11 avril 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Burkina Faso

Programme d'options stratégiques pour le pays

2019-2024

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Abdoul Barry

Chargé de programme de pays
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +225 09 335028
courriel: a.barry@ifad.org

John Hurley

Économiste régional principal
téléphone: +39 06 5459 2971
courriel: j.hurley@ifad.org

Lisandro Martin

Directeur de la
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Cheffe de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-sixième session
Rome, 2-3 mai 2019

Pour: **Examen**

Table des matières

Équipe d'exécution du COSOP	i
Sigles et acronymes	ii
Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA	iii
Résumé	iv
I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural – principales difficultés et perspectives	1
II. Cadre institutionnel et de l'action publique	3
III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience	4
IV. Stratégie de pays	6
A. Avantage comparatif	6
B. Groupe cible et stratégie de ciblage	6
C. Finalité et objectifs stratégiques	7
D. éventail des interventions du FIDA	8
V. Innovations et reproduction à plus grande échelle pour des résultats durables	9
VI. Exécution du COSOP	10
A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement	10
B. Ressources consacrées aux activités hors prêts	10
C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement	11
D. Participation des bénéficiaires et transparence	12
E. Modalités de gestion du programme	12
F. Suivi-évaluation	12
VII. Gestion du risque	13
Appendices	
I) COSOP results management framework	
II) Transition scenarios	
III) Agricultural and rural sector issues	
IV) SECAP background study	
V) Agreement at completion point	
VI) COSOP preparation process	
VII) Strategic partnerships	
VIII) South-South and Triangular Cooperation strategy	
IX) Country at a glance	
X) Financial management issues summary	

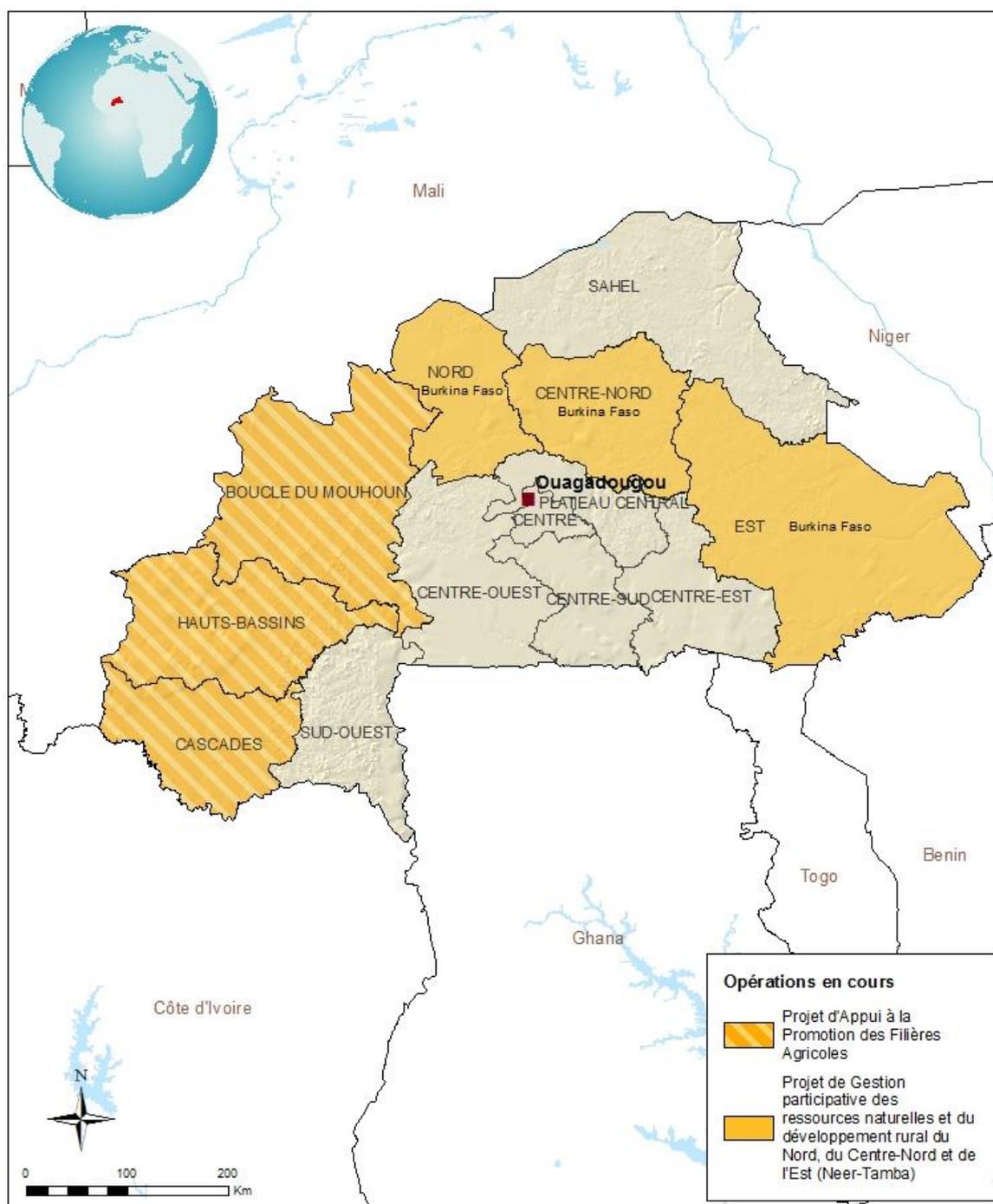
Équipe d'exécution du COSOP

Directeur régional:	Lisandro Martin
Directeur de pays/CPP:	Abdoul Barry
Spécialiste technique:	Jonathan Agwe
Spécialiste climat et environnement:	Amath Pathe Sene
Responsable de la gestion financière:	Radu Damianov
Juriste:	Elisabeth Brunat Boulet

Sigles et acronymes

BAfD	Banque africaine de développement
CIAT	Centre international d'agriculture tropicale
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
ESPP	Évaluation de la stratégie et du programme de pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMI	Fonds monétaire international
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
Neer-Tamba	Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Nord, Centre-Nord et Est
ODD	Objectif de développement durable
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OP	Organisation paysanne
OS	Objectif stratégique
PAM	Programme alimentaire mondial
PAPFA	Projet d'appui à la promotion des filières agricoles
PASPRU	Programme d'appui et de promotion du secteur privé en milieu rural
PICOFA	Programme d'investissement communautaire en fertilité agricole
PIGEPE	Projet d'irrigation et de gestion de l'eau à petite échelle
PROFIL	Projet d'appui aux filières agricoles
UGP	Unité de gestion de projet

Carte du Burkina Faso indiquant les zones d'intervention du FIDA



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 08-02-2019

Résumé

1. Alors que le Burkina Faso fait face à des difficultés considérables dans le domaine de la sécurité, l'économie du pays connaîtra à nouveau l'une des croissances les plus rapides au monde en 2019. La croissance du PIB, estimée à 5,9% en 2018, repose sur la vigueur des secteurs d'exportation (l'industrie minière et le coton), qui restent les moteurs de l'économie. L'évaluation de la gestion macroéconomique du pays par la Banque mondiale met en lumière des résultats positifs et attribue au Burkina Faso la meilleure note de l'Évaluation des politiques et des institutions nationales (3,6) parmi les pays d'Afrique subsaharienne. Pour la période 2019-2024, le taux de croissance du PIB devrait être de 6,7% en moyenne par an¹.
2. En dépit des nombreux efforts déployés au cours des 15 dernières années pour réduire la pauvreté, ce pays essentiellement rural reste l'un des plus pauvres au monde. Le pays se heurte à de nombreuses difficultés d'ordre géopolitique, et notamment à une pluviométrie limitée et imprévisible, et à l'absence d'accès à la mer, dans une région en proie à une situation compliquée du point de vue politique et de la sécurité. Il dépend fortement de l'agriculture et doit faire face au problème du chômage des jeunes en raison de la rapidité de la croissance démographique.
3. Le présent programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) couvre la période 2019-2024. Il s'inscrit dans le droit fil de la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle 2018-2027, qui vise à assurer un accès équitable à une alimentation équilibrée et à contribuer à la réduction de la pauvreté, à la consolidation de la paix sociale et à un développement rural durable, et à œuvrer dans le cadre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Le COSOP s'appuie sur l'évaluation de la stratégie et du programme de pays menée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA en 2018.
4. Le COSOP 2019-2024 a pour objectif général d'**accroître durablement les revenus et les possibilités d'emploi des populations rurales, en particulier des femmes et des jeunes, ainsi que leur résilience face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et aux changements climatiques**. Il s'articule autour de deux objectifs stratégiques (OS):
 - **OS 1:** Renforcer la résilience des populations rurales vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et aux changements climatiques.
 - **OS 2:** Améliorer la performance des principales filières agricoles qui créent des emplois et de la richesse pour les populations rurales et qui respectent les principes de la gestion durable des ressources naturelles.
5. Outre les changements environnementaux et climatiques, trois thèmes transversaux seront mis en avant: la problématique femmes-hommes, l'emploi des jeunes et la nutrition.
6. Le FIDA interviendra au moyen d'un portefeuille de prêts et de dons visant à soutenir les innovations et à les reproduire à plus grande échelle. L'accent sera également mis sur l'appui aux politiques nationales, le renforcement des capacités et la gestion des savoirs. En outre, le FIDA consolidera ses partenariats stratégiques, notamment avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire.
7. Les risques susceptibles de nuire à l'exécution du COSOP sont principalement liés à la mauvaise gestion des projets et à la faiblesse des capacités des entités d'exécution et des prestataires de services. Des mesures d'atténuation appropriées sont toutefois prévues.

Burkina Faso

Programme d'options stratégiques pour le pays

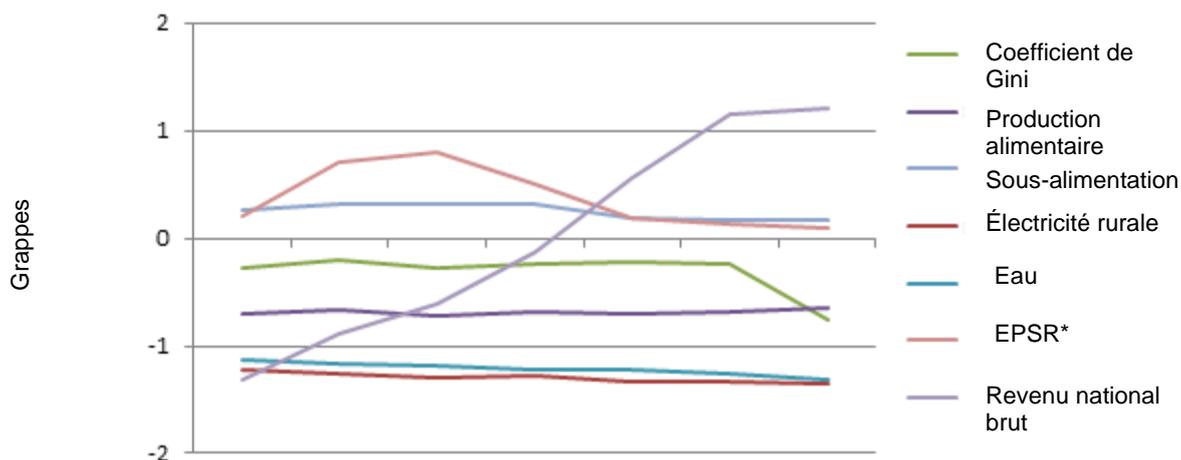
I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural – principales difficultés et perspectives

1. **Le Burkina Faso jouit d'une économie solide.** Après 24 années de stabilité relative, le pays a connu en 2014 et 2015 une période de transition difficile, qui a abouti à des élections présidentielles et législatives pacifiques et transparentes. Ces dernières années, le taux de croissance du PIB est resté élevé: 5,9% en 2016, 6,4% en 2017 et 5,9% selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) pour 2018. Cette croissance repose principalement sur les secteurs du coton et de l'extraction de l'or, qui représentent à eux deux 85% du total des exportations, ainsi que sur les principaux secteurs d'exportation. L'évaluation par le FMI de la gestion macroéconomique s'est avérée globalement positive et prévoit, pour la période 2019-2024, une croissance du PIB de 6,0% en moyenne par an. La question de la sécurité au Sahel représente le principal danger pour la croissance économique soutenue actuelle. Un appui ciblé à l'emploi des jeunes aidera à réduire le risque que ceux-ci s'enrôlent dans les groupes armés et que l'insécurité s'étende dans le pays. Des plans d'intervention d'urgence seront mis au point, notamment dans le Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Nord, Centre-Nord et Est (Projet Neer-Tamba), pour contribuer à atténuer l'incidence de l'insécurité persistante sur la mise en œuvre du projet.
2. **Le pays fait face à de nombreux problèmes de développement.** En 2018, le Burkina Faso occupait le 183^e rang sur 189 pays selon l'indice de développement humain. Sa population essentiellement rurale (79%) était estimée à 19,03 millions d'habitants en 2016, avec un taux de croissance démographique de 3,1% par an. Entre 2003 et 2014, le taux de pauvreté est passé de 53% à 40,3% de la population à la faveur, notamment, d'une croissance économique de 6% en moyenne par an. Néanmoins, en 2016, huit Burkinabé sur dix vivaient encore avec moins de 3 USD par jour. La pauvreté est particulièrement répandue dans les zones rurales, où vivent la plupart des populations pauvres.
3. Environ 3,5 millions de personnes, soit 18,4% de la population, sont structurellement sujettes à l'insécurité alimentaire. En 2017, la prévalence de la malnutrition aiguë était de 8,6% et la malnutrition chronique (retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans) s'élevait à 21,2%. Plus de 1 million d'enfants de moins de cinq ans présentent un retard de croissance et près de 26 000 enfants meurent de malnutrition chaque année. La malnutrition est la cause sous-jacente de 34% des décès chez les enfants de moins de cinq ans. Le coût économique de la malnutrition est estimé à 7,7% du PIB.
4. Malgré les progrès récemment accomplis pour promouvoir l'égalité des sexes et le rôle des femmes dans l'agriculture, le pays se classe au 146^e rang sur 149 pays selon l'indice d'inégalité de genre. L'incidence et la gravité de la pauvreté sont plus élevées chez les femmes que chez les hommes (52% contre 48%), et les femmes continuent d'avoir peu accès aux ressources productives, en particulier à la propriété foncière, aux services de vulgarisation agricole et au crédit. Les principaux facteurs en cause sont le faible niveau d'instruction (le taux d'analphabétisme s'élève à 79%) et les contraintes socioculturelles liées à la place des femmes dans la société.
5. Le secteur agricole est la principale source d'emploi des jeunes et emploie plus des trois quarts des jeunes. Cependant, environ 77% des jeunes travaillant dans le secteur agricole sont pauvres. Le chômage et le sous-emploi sont particulièrement fréquents chez les jeunes de 15 à 35 ans, qui représentent

82% des personnes sans emploi. Ce groupe de jeunes adultes, soit 61% de la population en âge de travailler au Burkina Faso, est constitué essentiellement de travailleurs familiaux non rémunérés, dépourvus de compétences ou aux compétences inadaptées.

6. L'or est le premier produit d'exportation, mais l'économie du Burkina Faso dépend fortement de l'agriculture, qui emploie 86% de la population active. Les exportations agricoles officielles reposent principalement sur le coton, les graines de sésame et les noix de cajou. L'agriculture, essentiellement pluviale, souffre de phénomènes cycliques de sécheresse qui s'intensifient en raison des changements climatiques. La production de céréales est principalement constituée de sorgho, de mil, de maïs, de riz et de fonio; la culture du niébé et l'horticulture sont des filières importantes et en expansion. Les principaux défis du secteur agricole sont la faible productivité globale des cultures et de l'élevage, le manque d'accès aux marchés, l'insuffisance des services financiers et non financiers, les risques agricoles élevés découlant de la rigueur du climat, ainsi que l'insécurité foncière persistante, notamment pour les jeunes et les femmes. Parmi les obstacles à la transformation et à la commercialisation des produits figurent les coûts élevés en énergie et en équipements, ainsi que la difficulté d'accès aux zones de production. Pour réduire la dépendance par rapport aux prix du marché international, il conviendra de promouvoir la diversification agricole et de mettre l'accent sur les produits de base et les chaînes de valeur bénéficiant d'une forte demande à l'échelon national et régional.
7. Certaines expériences ont été très positives, comme la production de fruits et de légumineuses de qualité à destination des marchés d'exportation, et la productivité agricole a augmenté de 2% par an au cours de la dernière décennie. Le développement des filières jouera un rôle important dans la transformation du monde rural. Il permettra notamment de promouvoir un écosystème composé de petits et moyens commerçants locaux compétitifs, d'encourager le développement d'entreprises rurales et d'offrir des emplois aux jeunes ruraux.
8. **Les changements climatiques comptent parmi les principaux obstacles** au développement rural pour les raisons suivantes: i) la diminution constante du volume et de la qualité des précipitations; ii) la hausse des températures; iii) la multiplication et l'intensification des inondations, des sécheresses et des tempêtes de vent. Ces phénomènes météorologiques extrêmes nuisent à la performance des systèmes de production agricole, pastorale et animale, et entraînent une augmentation des mouvements de population, avec tous les problèmes humanitaires et les pertes économiques importantes qui en découlent. Trente-quatre pour cent de la superficie du pays, soit plus de neuf millions d'hectares de terres arables, sont dégradés.
9. **Pays en phase de transition dans son développement, le Burkina Faso connaît une croissance prometteuse, mais très vulnérable.** La figure 1 présente une analyse en grappes de plusieurs aspects concernant la trajectoire de développement du Burkina Faso au cours de la période 2008-2014. Le pays est de toute évidence sur la voie de la croissance économique, comme en témoigne son revenu national brut, qui a augmenté de plus de 50% au cours de la période. Par contre, cette croissance ne s'est pas accompagnée d'une progression ou d'une amélioration comparable des autres aspects essentiels à la réduction de la pauvreté, notamment en milieu rural, et n'a pas été constatée dans l'évaluation de la performance du secteur rural établie par le FIDA.

Figure 1

Performance de la réduction de la pauvreté rurale (principales variables) du Burkina Faso

Note: Le présent tableau applique une analyse en grappes hiérarchique agglomérative multidimensionnelle.

*EPSR: Évaluation de la performance du secteur rural.

10. À la lumière de cette évaluation, le scénario de base est considéré comme le plus probable pour toute la durée du présent programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) (appendice II). Selon ce scénario, la croissance du PIB devrait être en moyenne de 6,7% au cours de la période 2019-2024, en raison principalement de la poursuite de l'expansion du secteur minier et de la performance accrue du secteur agricole. Compte tenu de sa vulnérabilité aux chocs liés aux menaces pesant sur la sécurité et aux cours des produits de base sur les marchés internationaux, le Burkina Faso devra continuer d'améliorer le climat des investissements, diversifier les sources de croissance et former sa jeune population en vue d'un emploi. Les instruments d'action proposés dans le cadre du présent COSOP consisteront tout particulièrement à améliorer la productivité à toutes les étapes de la filière, et à appuyer la croissance et la réduction de la pauvreté de manière à générer davantage de revenus et d'emplois pour les ménages.

II. Cadre institutionnel et de l'action publique

11. Le Gouvernement burkinabé a mis en place des politiques et des stratégies ambitieuses qui attribuent au secteur rural un rôle central dans la réalisation d'une croissance économique sans exclusive. Ces initiatives ne se sont pas encore traduites en mesures efficaces au profit des exploitants familiaux, des populations rurales pauvres et des personnes les plus vulnérables. Le Gouvernement a, par ailleurs, mis en œuvre des initiatives pour harmoniser les politiques relatives au secteur rural et les cadres de réglementation des projets de développement. Si les approches opérationnelles des partenaires techniques et financiers dans le secteur restent difficiles à concilier, les procédures de passation des marchés publics et la difficulté à mobiliser les fonds de contrepartie constituent de véritables contraintes institutionnelles.
12. Le **Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020** est la référence nationale en matière de développement. Son objectif est de transformer structurellement l'économie burkinabé, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social. Le Plan national de développement économique et social s'articule autour de trois axes stratégiques, dont le troisième consiste à dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. En particulier, le COSOP 2019-2024 appuiera la Politique sectorielle "Production agro-sylvo-pastorale" 2017-2026, qui a été adoptée pour mettre en œuvre le Plan national de développement économique et social dans le secteur de l'agriculture.

Ses objectifs sont de réduire de 50% la proportion des personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et à moins de 35% l'incidence de la pauvreté en milieu rural.

13. Le **Programme national du secteur rural II (PNSR) 2016-2020** a pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle par le développement durable d'un secteur agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique qui soit à la fois productif, résilient et davantage orienté vers le marché. Les stratégies opérationnelles du Programme national du secteur rural II sont établies par les ministères chargés des secteurs concernés.
14. La **Politique nationale de développement durable de l'élevage (PNDEL) 2010-2025** promeut des stratégies de croissance pour les principales filières de l'élevage (viande, lait, volaille, cuirs et peaux). Le Plan d'actions et Programme d'investissements du secteur de l'élevage vise à accroître la contribution de l'élevage à la balance des paiements, à la valeur ajoutée et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
15. Compte tenu de la récurrence des crises alimentaires, la **Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN) 2018-2027** a été adoptée pour assurer à tout moment à l'ensemble de la population un accès équitable à une alimentation saine, équilibrée et suffisante. La Politique nationale de nutrition décrit les activités à dimension nutritionnelle indispensables dans le domaine de l'agriculture, notamment l'irrigation à petite échelle, l'éducation nutritionnelle, la culture de légumineuses nutritives (moringa, baobab et patates douces à chair orange) et l'autonomisation des femmes et des organisations de femmes par l'accès à la terre et au matériel de transformation.
16. Du point de vue politique, le référendum qui devrait se tenir en mars 2019 sera l'occasion, pour le Gouvernement, de répondre aux préoccupations sociales sur la participation électorale, l'approvisionnement en eau potable et l'accès à des logements décentes. La consultation sera une étape qui précédera une élection présidentielle pacifique, prévue pour 2020.

III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience

17. Le portefeuille de prêts actuel du FIDA comprend deux projets en cours:
 - Le Projet Neer-Tamba (2013-2022), d'un coût total de 117,4 millions d'USD, dont 7,2 millions d'USD ont été fournis par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sous forme de don;
 - le Projet d'appui à la promotion des filières agricoles (PAPFA), approuvé en septembre 2017, dont le lancement est prévu au début de 2019 pour une durée de six ans.
18. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a mené une évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) au Burkina Faso pour la période 2007-2017. L'ESPP a confirmé que de très bons résultats quantitatifs et qualitatifs avaient été obtenus en ce qui concerne l'augmentation des revenus et l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations bénéficiaires, et notamment des femmes.
19. Les précédentes interventions financées par le FIDA, dont le Programme d'investissement communautaire en fertilité agricole (PICOFA), le Projet d'irrigation et de gestion de l'eau à petite échelle (PIGEPE), le Programme de développement rural durable et le Projet Neer-Tamba, visaient principalement l'augmentation durable de la productivité et de la production agricoles, ainsi que la gestion durable des ressources naturelles. Sur le plan de la productivité agricole, le rendement des cultures de riz des bénéficiaires du PICOFA a progressé de 300%. Le Gouvernement burkinabé a également tiré parti des retombées très positives des projets en ce qui concerne la conservation des eaux et des sols, la défense et

la restauration des sols, l'agroforesterie, la régénération naturelle assistée et d'autres techniques de lutte contre les changements climatiques.

Les investissements réalisés pendant plus de 20 ans en faveur de l'amélioration des techniques traditionnelles de gestion intégrée de la fertilité des sols et de l'agroforesterie ont montré que le lien entre ces techniques et l'insécurité foncière avait évolué au fil du temps. Les propriétaires fonciers obligent désormais les personnes qui exploitent leurs terres à adopter systématiquement ces techniques. Les images satellites illustrent combien la régénération naturelle assistée contribue au reverdissement des zones sahéliennes et à la résilience des communautés rurales face aux changements climatiques.

20. Le deuxième type d'intervention concerne le développement de microentreprises rurales et de filières agricoles accessibles aux populations rurales pauvres et la création d'emplois [Projet d'appui aux microentreprises rurales, Projet d'appui aux filières agricoles (PROFIL), Programme d'appui et de promotion du secteur privé en milieu rural, PAPFA]. Les mesures entreprises ont notamment abouti aux principales réalisations suivantes: i) les bénéficiaires du PROFIL ont perçu un revenu annuel moyen presque deux fois supérieur à celui des non-bénéficiaires, grâce à une meilleure intégration aux filières; ii) des expériences précieuses ont été acquises et les capacités institutionnelles ont été renforcées dans le domaine du développement des microentreprises rurales et de la prestation de services de développement commercial; iii) les centres de ressources en entrepreneuriat rural ont été encouragés à fournir des services non financiers aux entrepreneurs ruraux; iv) une expertise a été développée en matière de développement des filières agricoles, y compris en ce qui concerne la mise sur pied de partenariats avec des organisations paysannes et l'établissement de liens entre le secteur agroalimentaire et le secteur privé. Un des enseignements clés tirés des investissements dans le développement des microentreprises rurales est que le fait d'obtenir des services non financiers avant d'accéder à des services financiers est une des clés de la réussite. Les services non financiers, en particulier les services de développement commercial et l'acquisition de compétences techniques, devraient constituer la base d'un tissu institutionnel rural décentralisé et être envisagés selon une approche globale et systémique.
21. Fort de son expérience dans divers pays, le FIDA possède un grand potentiel peu exploité dans la promotion de filières à dimension nutritionnelle. En outre, le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) a entrepris, fin 2018, une mission d'évaluation visant à déterminer les principaux obstacles à l'amélioration de la nutrition dans le secteur de l'agriculture. Le CIAT a ensuite proposé que le personnel des projets du FIDA et l'équipe de pays prennent des mesures concrètes pour intégrer systématiquement la dimension nutritionnelle dans le présent COSOP et dans la conception des futurs projets, et pour contribuer à la réalisation des objectifs nationaux énoncés dans la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et la Politique nationale de nutrition. Les principales conclusions de l'étude viennent confirmer la nécessité de prendre les mesures suivantes: i) dresser un état des lieux approfondi du contexte et de la problématique femmes-hommes avant de démarrer des projets; ii) coordonner les mesures à prendre avec les autres intervenants et s'appuyer sur les expériences passées; iii) mieux intégrer les composantes; iv) établir des indicateurs et des objectifs finaux appropriés; v) renforcer les capacités du personnel de projet; vi) privilégier les filières à haute valeur nutritive.
22. Sur le plan de l'exécution et de la gestion financière, certains projets se sont avérés trop ambitieux compte tenu des conditions de travail locales et des capacités institutionnelles des entités d'exécution. En conséquence, la performance de l'exécution des projets passés et en cours offre un tableau assez contrasté. Il est en effet nécessaire de porter une plus grande attention aux capacités d'absorption et d'exécution et au renforcement des capacités des entités

d'exécution, des prestataires de services et des organisations paysannes (OP). De plus, le déploiement des interventions à l'échelle du pays et les lacunes des stratégies de retrait ont compromis la durabilité des réalisations accomplies, qui restent précaires. La faible capacité de gestion des contrats avec des partenaires a eu un effet négatif sur l'ensemble de l'exécution du projet, mais l'appui des organismes décentralisés à l'Unité de gestion de projet (UGP) a considérablement accru la probabilité d'une meilleure maîtrise et d'une plus grande durabilité. Une évaluation régulière et rigoureuse, par les ministères concernés, de la performance du personnel de l'UGP devrait contribuer à l'obtention de meilleurs résultats opérationnels. S'agissant des opérations, l'expérience montre qu'il est important:

i) de clarifier la question de la propriété foncière de manière participative pour que le ciblage soit durable; ii) de simplifier les solutions d'exécution en réduisant le nombre de prestataires de services et de parties contractantes; iii) de combiner le ciblage direct et les activités "à la demande" pour éviter les retards dans la construction d'infrastructures.

23. Les problèmes de gestion financière et d'exécution ont été observés principalement dans les projets clôturés depuis peu, dans lesquels la capacité de gestion limitée et la lenteur des décaissements ont eu des répercussions sur l'ensemble du portefeuille. Après un démarrage lent, dû à des problèmes de recrutement, le Projet Neer-Tamba en cours est maintenant pleinement déployé et son taux de décaissement est satisfaisant depuis 2017.

IV. Stratégie de pays

A. Avantage comparatif

24. Les avantages comparatifs du FIDA tiennent à son expérience en tant que partenaire du Gouvernement burkinabé dans les quatre grands domaines thématiques suivants: i) l'accroissement de la productivité et de la rentabilité des activités des petits exploitants et des populations rurales vulnérables; ii) le soutien au microentrepreneuriat rural et la création d'emplois pour les jeunes ruraux, grâce aux services de développement commercial fournis par les centres de ressources en entrepreneuriat rural; iii) l'affectation de fonds au développement des filières agricoles, sur la base de partenariats avec les OP et le secteur privé; iv) la promotion d'approches intégrées en matière de gestion des ressources naturelles, comme la conservation de l'eau et des sols, la défense et restauration des sols, la régénération naturelle assistée et l'agroforesterie.

B. Groupe cible et stratégie de ciblage

25. **Groupe cible.** Les interventions menées au titre du COSOP profiteront directement à quelque 290 000 ménages ruraux, soit plus de 1 million de personnes (dont 50% de femmes et 30% de jeunes). Les bénéficiaires suivants seront visés en priorité: i) les populations rurales vulnérables; ii) les petits exploitants agricoles, notamment les femmes et les jeunes, et leurs organisations (OP, organisations faïtières); iii) les agroentrepreneurs et leurs organisations participant aux principales filières favorables aux pauvres, et notamment aux filières du riz, des fruits et légumes, des petits ruminants, de la volaille, des céréales, du sésame, du niébé et des produits forestiers non ligneux.
26. **Stratégie de ciblage.** Afin de renforcer l'efficacité, l'impact et la durabilité de ses interventions, et à la demande du Gouvernement burkinabé, le FIDA continuera de financer des projets dans les mêmes régions que celles couvertes dans le cadre d'opérations actuelles ou passées (Projet Neer-Tamba, PAPFA et PIGEPE). Des efforts particuliers seront déployés pour atteindre les jeunes et les femmes grâce à différentes mesures d'autociblage, de ciblage direct, de facilitation et d'autonomisation. L'objectif est d'atteindre au moins 50% de femmes et 30% de jeunes.

C. Finalité et objectifs stratégiques

27. La finalité du présent COSOP consiste à accroître durablement les revenus et l'emploi des populations rurales, en particulier des femmes et des jeunes, ainsi que leur résilience face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et aux changements climatiques.
28. Ce COSOP s'articule autour de deux objectifs stratégiques (OS), qui sont conformes à l'objectif stratégique 3 du Plan national de développement économique et social, à la Politique sectorielle "Production agro-sylvo-pastorale", au Programme national du secteur rural II, à la Politique nationale de développement durable de l'élevage 2010-2025, au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 et aux objectifs de développement durable (ODD).
29. **OS 1: Renforcer la résilience des populations rurales vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et aux changements climatiques.**
30. Les résultats escomptés de l'OS 1 sont les suivants: i) les ménages ruraux adoptent des technologies améliorées et durables (notamment la gestion des ressources naturelles) qui accroissent la productivité et renforcent la résilience face aux changements climatiques; ii) les ménages ruraux ont accès à des aliments riches en nutriments et adoptent de bonnes habitudes alimentaires.
31. **OS 2: Améliorer la performance des principales filières agricoles qui créent des emplois et de la richesse pour les populations rurales et qui respectent les principes de la gestion durable des ressources naturelles.**
32. Les résultats escomptés de l'OS 2 sont les suivants: i) des services non financiers améliorés sont mis à la disposition des petits exploitants, et notamment des femmes et des jeunes; ii) les liens avec les marchés d'intrants et de produits sont consolidés dans les principales filières agricoles; iii) les parties prenantes sont mieux organisées au sein des OP; iv) la création de microentreprises rurales et d'emplois viables est mise en avant; v) l'accès à des services financiers personnalisés est amélioré.
33. La théorie du changement du COSOP s'appuie sur les trois grands axes suivis par le FIDA au Burkina Faso pour maximiser et transposer à plus grande échelle les résultats: i) œuvrer à l'augmentation de la productivité agricole, en veillant tout particulièrement à la gestion des ressources naturelles ainsi qu'à la résilience et à l'adaptation aux changements climatiques; ii) assurer le développement d'entreprises rurales, en mettant notamment l'accent sur l'emploi des jeunes et des femmes; iii) garantir le développement des filières, en mobilisant davantage le secteur privé et les OP et en intégrant la dimension de la nutrition. Cette théorie du changement suppose que la hausse de la productivité dans les systèmes agricoles à l'échelon local, conjuguée à l'intégration aux marchés et au dynamisme accru des OP, se traduira par une augmentation de la production et de la commercialisation des excédents. Le développement des entreprises rurales permettra d'occuper le surplus de jeunes dans les zones rurales de manière plus productive et de fournir des services aux filières.
34. Les **questions transversales** suivantes seront abordées:
 - a) La **nutrition** sera systématiquement intégrée aux interventions afin d'accroître la sécurité nutritionnelle, en particulier chez les femmes et les enfants. Le détail des activités a été défini en partenariat avec le CIAT au moment de l'élaboration du COSOP.
 - b) La **problématique femmes-hommes** sera prise en compte pour améliorer la condition des femmes. Tout en veillant à l'adaptation des activités au contexte social, les projets d'investissement donneront la priorité à l'accès des femmes des zones rurales aux ressources économiques (terres, intrants agricoles et formation, filières, microentreprises rurales, emplois en milieu

rural). Pour stimuler la production, les bénéficiaires après récolte (femmes agroentrepreneurs) seront ciblées de façon plus prioritaire et bénéficieront d'activités de renforcement des capacités des centres de ressources en entrepreneuriat rural.

- c) **L'emploi des jeunes** sera pris en considération, de sorte que les hommes et les femmes de 16 à 35 ans vivant en milieu rural bénéficieront systématiquement d'un soutien personnalisé (acquisition de nouvelles compétences, services de développement commercial) qui leur permettra d'accroître leur autonomisation et d'améliorer leurs perspectives économiques.

D. Éventail des interventions du FIDA

35. **Prêts et dons.** Le portefeuille de prêts destiné à soutenir les investissements de l'État burkinabé comprend actuellement deux projets en cours: le Projet Neer-Tamba (2013-2022) et le PAPFA (2018-2024). Deux nouveaux projets seront mis au point, dont un projet d'extension géographique du PAPFA en 2019 et un projet axé sur la jeunesse et l'entrepreneuriat. D'autres dons régionaux et nationaux pourraient être mobilisés pour mettre au point des innovations en partenariat avec des instituts de recherche nationaux et régionaux, des OP et des partenaires stratégiques.

Tableau 1
Calendrier du portefeuille de prêts du FIDA

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
COSOP 2007-2012 PSN* 2017-2018	FIDA8	FIDA9			FIDA10								
Projet Neer-Tamba													
PAPFA													
COSOP 2019-2024								FIDA11		FIDA12			
Extension du PAPFA													
Jeunesse et entrepreneuriat													

* Programme de solidarité nationale.

36. Les possibilités de bénéficier du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC) seront également explorées. Le Fonds ABC soutiendra les petites et moyennes entreprises et les OP dans les régions rurales mal desservies et contribuera à créer des emplois et des possibilités de revenus par un développement du secteur privé ouvert à tous et par l'assistance technique.
37. La **contribution à l'élaboration des politiques nationales** visera trois grands résultats:
- La participation accrue des organisations faïtières d'OP aux processus d'élaboration des politiques, afin de défendre et de promouvoir davantage l'accès des jeunes et des femmes aux ressources productives et à la terre. Dans cette optique, des activités de défense et de promotion seront déployées en faveur des organisations faïtières.
 - L'amélioration de la gestion des savoirs, y compris concernant la résilience des familles de petits exploitants et leur état nutritionnel, en vue de l'élaboration de politiques et de stratégies sectorielles.
 - Le renforcement des capacités des autorités nationales en matière d'élaboration des politiques grâce à la participation active du FIDA aux travaux du groupe de travail des donateurs sur le secteur rural et d'autres groupes de travail sectoriels.

38. Le **renforcement des capacités** sera assuré dans trois domaines principaux:
- Le renforcement des capacités techniques, institutionnelles et organisationnelles des principaux acteurs de l'exécution, dont les organisations faîtières d'OP, les centres de ressources en entrepreneuriat rural et, s'il y a lieu, les organisations non gouvernementales et les chambres d'agriculture, notamment en matière de prestation de services en milieu rural.
 - Le renforcement des capacités du personnel de l'UGP et des principaux organismes d'exécution en matière de gestion fiduciaire et de passation des marchés.
 - Le renforcement des capacités de suivi-évaluation des projets dans les ministères chargés de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques et de l'économie.
39. **Gestion des savoirs.** Un plan d'action pour la gestion des savoirs sera établi et mis en œuvre en consultation avec les parties prenantes. L'accent sera mis sur les quatre domaines thématiques dans lesquels le FIDA possède un avantage comparatif: i) la collaboration avec les petits exploitants agricoles; ii) le développement des filières; iii) la promotion des entreprises rurales; iv) la gestion des ressources naturelles. La nutrition fera l'objet d'une attention particulière. Une plateforme commune aux projets financés par le FIDA sera, par ailleurs, mise en place; elle sera gérée par une personne-ressource recrutée par le ministère responsable et elle sera subventionnée dans le cadre des projets financés par le FIDA.
40. **Coopération Sud-Sud et triangulaire.** Le COSOP facilitera le partage des savoirs avec les États partenaires du FIDA et la mobilisation de compétences techniques externes. Les domaines potentiels de coopération bilatérale avec le Brésil, la Chine, l'Inde, le Kenya, Madagascar, le Maroc et la Tunisie sont l'agriculture numérique, la culture du riz, du mil et du blé, la formation et le renforcement des capacités, ainsi que les modèles de partenariat public-privé. Dans le cadre de la coopération triangulaire, des partenariats techniques seront établis avec la Société de formation régionale au développement rural (PROCASUR), le Centre écologique Albert Schweitzer et le Centre d'excellence du Programme alimentaire mondial (PAM) contre la faim. Les partenaires multilatéraux de la coopération triangulaire comprennent le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (renforcement des OP) et Agrinovia (intégration des innovations).

V. Innovations et reproduction à plus grande échelle pour des résultats durables

41. **Innovations.** Dans le cadre de la révolution numérique dans le secteur de l'agriculture, le FIDA appuiera le transfert et l'adaptation des technologies afin de les rendre accessibles et favorables aux pauvres. Le COSOP continuera d'appuyer les centres de ressources en entrepreneuriat rural, qui ont permis d'expérimenter l'intégration des innovations dans les filières agricoles, en veillant en priorité à tirer parti de leurs avantages et à mieux faire connaître les atouts de leur mise en œuvre ou de leur utilisation. Le rôle du système national et régional de recherche a été mis en évidence dans le cadre du programme Agrinovia, qui permet aux agriculteurs eux-mêmes de mettre au point des innovations en étroite collaboration avec le secteur privé.
42. **Reproduction à plus grande échelle.** Dans le cadre de la reproduction à plus grande échelle des dispositifs de gestion des ressources naturelles, l'accent sera mis sur la résilience des petites exploitations, la gestion durable des terres, l'agroécologie et d'autres approches intégrées. Les agriculteurs, les

transformateurs et les entrepreneurs ruraux auront à leur disposition des solutions adaptées qui privilégieront le recours aux énergies renouvelables. Avec le soutien de la Maison de l'entreprise du Burkina Faso, le modèle des centres de ressources en entrepreneuriat rural sera davantage utilisé pour aider les clients locaux à adopter les innovations. Grâce à l'appui des chambres d'agriculture nationale et régionales et de la Confédération paysanne du Faso, les OP et leurs membres recevront une aide pour transposer à plus grande échelle les bonnes pratiques. Enfin, en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAfD), une initiative pilote d'assurance agricole sera lancée et reproduite à plus grande échelle.

VI. Exécution du COSOP

A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement

43. Le COSOP 2019-2024 couvrira les cycles de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) et de FIDA12 du Système d'allocation fondé sur la performance. Une enveloppe d'environ 68 millions d'USD pour 2019-2021 et un montant potentiellement comparable pour 2022-2024 devraient être mis à disposition. Ces fonds seront affectés au projet d'extension du PAPFA (2019-2021) et à un projet axé sur la création de microentreprises rurales et l'emploi des jeunes (2022-2024) afin de consolider les acquis du Projet Neer-Tamba. Les ressources du FIDA devraient être complétées par des fonds d'autres bailleurs. FIDA11 prévoit un ratio cible de cofinancement national de 1/0,63 et un ratio de cofinancement international de 1/1,27 pour le Burkina Faso; les montants réels seront déterminés lors de la conception des projets. La BAfD devrait cofinancer le projet d'extension du PAPFA.

Tableau 2

Projets en cours ou prévus: financements du FIDA et cofinancements
(en millions d'USD)

Projet	Financement du FIDA	Cofinancement		Ratio de cofinancement
		Contributions nationales	Contributions internationales	
En cours				
Projet Neer-Tamba	84,60	Bénéficiaire 5,9 État 24,1	FEM 7,3	0,5
PAPFA	38,00	Bénéficiaire 7,3 État 6,4	Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international 20,0	0,9
Estimation				
Extension du PAPFA	68,15		BAfD	
Jeunesse et entrepreneuriat	70,00			
Total	260,75			0,7

44. Le Burkina Faso bénéficie actuellement de prêts à des conditions particulièrement favorables. Ces conditions devraient s'appliquer au cours des cycles de financement de FIDA11 et FIDA12. Les scénarios de transition confirment cette hypothèse (appendice II).

B. Ressources consacrées aux activités hors prêts

45. Les activités hors prêts suivantes seront menées: i) la participation permanente du bureau de pays du FIDA aux plateformes de concertation sur les politiques (cadres sectoriels de dialogue) et aux réunions ordinaires de l'équipe de pays des Nations Unies, des partenaires techniques et financiers et du Secrétariat technique de coordination des donateurs; ii) le partage des savoirs dans le cadre de la

coopération Sud-Sud et triangulaire; iii) le recensement et la diffusion des innovations.

C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement

46. Des **partenariats stratégiques** sont envisagés avec les acteurs suivants: i) les ministères chargés de l'économie, des finances et du développement au moyen de leur plateforme de suivi-évaluation du financement externe; ii) le Ministère de la santé, notamment dans le cadre de sa participation à la plateforme multisectorielle pour la nutrition; iii) la BAfD et la Banque mondiale, au titre de leur examen annuel commun des améliorations apportées au cadre institutionnel pour l'exécution des projets de développement; iv) l'Union européenne, sur la question de la gestion de l'occupation des terres.
47. D'autres partenariats stratégiques pourraient être envisagés avec les intervenants suivants: i) l'Agence allemande de coopération internationale, concernant les stratégies de développement des filières et les systèmes de récépissés d'entrepôt; ii) la Fondation Bill et Melinda Gates, sur les technologies en matière d'élevage, de nutrition et d'agriculture numérique; iii) l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, sur la transformation et la commercialisation de produits alimentaires; iv) la BAfD, sur les assurances agricoles indexées et les investissements en faveur des infrastructures en milieu rural; v) la Banque mondiale, sur le développement des filières des céréales et du riz et l'entrepreneuriat chez les jeunes; vi) l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), sur la transformation des produits agricoles; vii) la Confédération paysanne du Faso et les chambres d'agriculture nationale et régionales, pour la prestation de services de conseil en agriculture; viii) la Maison de l'entreprise du Burkina Faso sur les services de développement commercial; ix) le Centre écologique Albert Schweitzer, sur la production agricole durable et les technologies de transformation.
48. Les **partenariats avec les organismes des Nations Unies** seront renforcés comme suit: avec le FEM concernant la gestion durable des terres et la résilience climatique, et plus particulièrement la mise en œuvre du Projet Neer-Tamba; avec l'ONUDI pour améliorer le degré de technicité des filières promues par les projets; avec l'Organisation internationale du Travail pour mettre en œuvre l'Agenda pour le travail décent et lutter contre le travail des enfants dans l'agriculture, en s'appuyant sur le rôle de sensibilisation des centres de ressources en entrepreneuriat rural. Une collaboration pourrait être envisagée avec l'African Risk Capacity afin d'optimiser l'impact des projets sur la résilience des ménages ruraux face aux catastrophes naturelles.
49. Le COSOP est conforme au **Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2018-2020**, qui a défini les objectifs stratégiques suivants: i) renforcer l'efficacité des institutions, garantir un accès équitable à la justice pour tous et promouvoir l'état de droit; ii) créer les conditions propices à une agriculture durable pour accroître la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations; iii) éliminer la faim et la pauvreté; iv) prévenir les risques climatiques et renforcer la préparation aux situations d'urgence. Il est aussi pleinement conforme à la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel; en effet, il s'attache aux questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de résilience climatique et d'amélioration de la gestion des ressources naturelles (priorité 4), et d'autonomisation des jeunes et des femmes en tant qu'agents de la transformation socioéconomique et d'acteurs d'une société pacifique (priorité 6).
50. **Collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome.** La collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) consistera, d'une part, à soutenir les efforts déployés par les autorités nationales pour lutter contre la chenille légionnaire d'automne et, d'autre part, à fournir un appui technique dans le cadre du programme de coopération FAO/FIDA par

l'intermédiaire du Centre d'investissement de la FAO, en particulier en matière d'élaboration des projets. La collaboration avec le PAM consistera notamment à suivre les campagnes agricoles et à surveiller la résilience des ménages ruraux. L'initiative de réduction des pertes après récolte, déjà engagée avec la FAO et le PAM, sera poursuivie dans le cadre des projets cofinancés par le FIDA.

D. Participation des bénéficiaires et transparence

51. **Participation des bénéficiaires.** Les OP et leurs organisations faîtières, les organisations de la société civile et les représentants d'associations de jeunes et de femmes, notamment celles œuvrant en milieu rural, seront consultés à chaque étape de l'exécution du COSOP. L'élaboration du COSOP s'est faite conformément à cette approche.
52. **Transparence.** Des dispositions seront prises pour accroître la transparence et la visibilité des interventions du FIDA et de leurs résultats, des autorités publiques et des partenaires d'exécution (par exemple, publication des résultats financiers et des rapports de supervision, élaboration de rapports d'évaluation, affectation de ressources financières à la communication et à la publication d'évaluations participatives).

E. Modalités de gestion du programme

53. Le Bureau sous-régional du FIDA à Abidjan, appuyé par le bureau de pays à Ouagadougou, assiste le Gouvernement burkinabé dans le cadre de la gestion du programme, tandis que les unités de coordination nationales et régionales fournissent un appui à la gestion des projets. Le bureau de pays apportera son concours à la mise en œuvre des priorités institutionnelles et activités transversales du FIDA en mutualisant les ressources du programme. La gestion des projets restera décentralisée sur la base du principe de subsidiarité, et une attention particulière sera accordée au renforcement des capacités des acteurs locaux afin de garantir la durabilité des avantages une fois les projets achevés. On établira des plans d'action, selon que de besoin, pour corriger les déficiences de la gestion financière et de la passation de marché.

F. Suivi-évaluation

54. Le cadre de gestion des résultats du COSOP comprend des indicateurs mesurables qui sont conformes aux ODD et aux objectifs de la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle, du Plan national de développement économique et social et du Programme national du secteur rural II. Parmi les principaux documents de référence du pays dans le secteur de l'agriculture, c'est la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui englobe le mieux le mandat et les contributions du FIDA et des organismes ayant leur siège à Rome. Tous les projets du portefeuille permettront de fournir des données concernant les indicateurs de résultats prévus au titre du cadre de gestion des résultats du COSOP. Pour éclairer les enjeux liés à l'égalité des sexes et à la jeunesse, les données des rapports seront ventilées par sexe et par âge.
55. Les réunions annuelles d'examen des résultats du COSOP seront l'occasion d'évaluer les progrès accomplis afin de tirer les enseignements qui s'imposent et de formuler des recommandations. À mi-parcours, en 2021-2022, les résultats feront l'objet d'un examen afin que tous les ajustements nécessaires soient apportés à la stratégie nationale. Un examen sera effectué à l'achèvement du COSOP en 2024. Le FIDA s'appuiera sur sa riche expérience en matière de développement communautaire et sur des stratégies plus récentes de mobilisation des citoyens pour faire davantage participer les bénéficiaires au suivi-évaluation, en collaboration avec le Programme de suivi et évaluation en milieu rural. Enfin, il sera proposé de s'appuyer sur l'initiative "Faire progresser les savoirs pour un impact dans le secteur agricole" pour aider le Gouvernement burkinabé à améliorer la

gestion des résultats des programmes de développement et à consolider les liens entre les capacités et les systèmes de prise de décision et de suivi-évaluation.

VII. Gestion du risque

Tableau 3
Risques et mesures d'atténuation

<i>Risques</i>	<i>Évaluation du risque</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>
Risques politiques ou liés à la gouvernance	Faible	Participation à l'élaboration des politiques en synergie avec d'autres partenaires techniques et financiers
Macroéconomiques	Faible	Soutien à l'accroissement de la productivité agricole et au développement de filières résilientes, promotion de la diversification agricole et de l'investissement dans les produits de base et les filières correspondant à une demande nationale et régionale élevée, afin de réduire la dépendance par rapport aux prix du marché international
Gestion de l'exécution du projet par l'UGP	Élevé	Stratégie de renforcement des capacités du personnel de l'UGP
Faiblesse des capacités institutionnelles en matière de prestation de services ruraux en dehors du Gouvernement	Élevé	Renforcement des capacités des principaux organismes d'exécution en matière de prestation de services
Gestion du portefeuille de projets	Moyen	Renforcement des mécanismes de soutien du FIDA et du Gouvernement au cours de l'exécution des projets par le renforcement continu des capacités
Difficulté d'accès aux financements pour les acteurs de la filière agricole	Moyen	Appui au dialogue permanent entre le Gouvernement, les institutions financières et le secteur de l'agriculture
Capacité limitée du Gouvernement à mobiliser des cofinancements	Élevé	Suivi régulier des dépenses et détermination rapide des retards d'exécution
Gestion fiduciaire et financière	Élevé	Suivi plus rigoureux de l'exécution des plans d'action détaillés dans l'aide-mémoire et l'évaluation des projets, en étroite collaboration avec le Gouvernement. Mise au point et application d'une stratégie de renforcement des capacités.
Gestion fiduciaire – passation des marchés	Élevé	Suivi plus rigoureux de l'exécution des plans d'action détaillés dans l'aide-mémoire et l'évaluation des projets, en étroite collaboration avec le Gouvernement. Mise au point et application d'une stratégie de renforcement des capacités.
Changements climatiques	Moyen	Intégration systématique des pratiques d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans les projets
Sécurité	Élevé	Appui ciblé aux jeunes par l'offre d'emplois destinée à réduire le risque de conflits armés et d'insécurité
Risques sociaux	Moyen	Établissement de plans d'urgence; prise en compte des aspects liés à la sécurité lors de l'élaboration des projets/programmes et engagement de prestataires de services
Global	Moyen	

COSOP results management framework

Country strategy alignment <i>What is the country seeking to achieve?</i>	Related SDG UNDAF outcome	Key results for COSOP <i>How is IFAD going to contribute?</i>			
<p>PNSAN 2018-2027</p> <p>Overall goal: Guarantee equitable access by all people at all times to sufficient quantities of food and a balanced and healthy diet, contributing to poverty reduction, social peace and sustainable rural development.</p> <p>Strategic objectives</p> <ul style="list-style-type: none"> • SO1 sustainable increase in the availability of food • SO2: increase in physical and financial access to food • SO3: improvement of the nutritional status of populations • SO4: improvement of food crisis prevention and response capacity • SO5: strengthening of governance in food and nutrition security. 		Strategic objectives <i>What will be different at the end of the COSOP period?</i>	Lending and non-lending activities* for the COSOP period	Outcome indicators** <i>How will the changes be measured?</i>	Milestone indicators <i>How will progress be tracked during COSOP implementation?</i>
	UNDAF OS 2 UNDAF OS 4 UNDAF OS 5 FIDA OS 1 FIDA OS 2	<p>Overall goal. <i>sustainably increase income and employment, as well as the resilience of rural populations, especially women and youth, to food and nutrition insecurity and climate change</i></p>		<ul style="list-style-type: none"> - 323,600 people benefit from upward economic mobility - At least 50% women and 30% youth reached. 	-
	SDG 2 SDG 5 SDG 13 SDG 15	<p>SO1 <i>Strengthen the resilience of vulnerable rural populations to food and nutrition insecurity and climate change.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lending/investment activities <ul style="list-style-type: none"> • Ongoing • Indicative - Non-lending/non-project activities <ul style="list-style-type: none"> • CLPE • Partnerships • SSTC • Knowledge management 	<ul style="list-style-type: none"> - 100,000 farmers adopt recommended technologies that increase production - 20% average increase in the production of smallholder beneficiaries - 15% average increase in yields for targeted crops - 100,000 farmers adopt at least one improved natural resource management technology - At least 50% of all beneficiary households improve their dietary practices. 	<ul style="list-style-type: none"> - 1200 ha developed for the production of garden products - 6 000 ha of wetlands for rice production - 6 000 ha of uplands for rice production - 2000 ha of sesame - 1200 ha of cowpea production
	SDG 1 SDG 8	<p>SO2 <i>Improve the performance of key agricultural value chains that create jobs and wealth for rural populations and respect the principles of sustainable natural resource management.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lending/investment activities <ul style="list-style-type: none"> • Ongoing • Indicative - Non-lending/non-project activities <ul style="list-style-type: none"> • CLPE • Partnerships • SSTC • Knowledge management 	<ul style="list-style-type: none"> - 170,000 rural households linked to key pro-poor value chains sustainably increase their income - 170,000 rural households have access to non-financial services - 100,000 beneficiaries are member of FOs - 11,660 jobs created by RMEs, of which 50% for youths - At least 50,000 beneficiaries have access to adapted financial services 	<ul style="list-style-type: none"> - 50% average increase in smallholders organized in associations and/or cooperatives - 200 FOs strengthened and contributing to members' resilience to climate change

Transition scenarios

1. Burkina Faso's economy has shown considerable resilience in recent years and growth prospects remain solid despite a fragile security and social context. GDP grew by 6.3 per cent in 2017, up from 5.9 per cent in 2016 and it is estimated to have risen to 6.4 per cent in 2018 on the back of increased gold output and successful crop production. Inflation remains contained at approximately two per cent per annum, anchored by the CFAF's peg to the Euro. Growth has been supported by an expansionary fiscal policy, with the fiscal deficit widening to 7.7 per cent in 2017 due to higher recurrent spending levels and a significant scaling up of domestically-financed public investment. Total government debt as a share of GDP is approximately 40 per cent, and the most recent IMF/World Bank Debt Sustainability Assessment rates the risk of debt distress as moderate. However, while still generally low, domestic debt as a share of GDP has been rising significantly, from under seven per cent in 2014 to over 18 per cent in 2018. Concessional lending is still very important for Burkina Faso's growth prospects.
2. One of Burkina Faso's greatest challenges will be job creation for a population growing at over three per cent per annum. While the mining sector benefits overall economic output, it does not generate jobs at the same pace as other sectors such as agriculture and services. Agriculture continues to suffer from low levels of productivity, with yields declining by 3 per cent and crop production increasing by only 10 per cent over the last decade. Diversification is also a challenge, as the overall structure of the sector has not changed in decades. The lack of productive employment opportunities increases the political risk as Islamic extremists attempt to capitalize on the frustrations of young people. This, in turn, has a dampening effect on private investment and tourism.
3. Three possible trajectories for the 2019-2024 period are considered:
 - Base scenario: Under the base case, derived from the African Development Bank's economic prospects,¹ real GDP growth continues in the range of 6.5-7.0 per cent over the COSOP period and inflation remains at roughly two per cent. Policy reforms continue to be put in place in line with the terms of Burkina Faso's IMF Extended Credit Facility Arrangement. Government deficits decline, consistent with the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) convergence criterion. Gold prices and output maintain an upward path and cotton exports benefit from a slight increase in prices and improved production and quality. Non-concessional borrowing occurs at modest levels. The holding of the 2020 presidential and legislative elections occur in a peaceful manner and security threats are mitigated.
 - High scenario: Under the high case, based on the WAEMU assumptions, average GDP growth increases to over seven per cent and government debt is maintained at 40 per cent of GDP. The favourable domestic political environment under the base case extends to the regional environment, with major advances made to address terrorist activities and increase job opportunities for youth. The Government fully capitalizes on the achievements of the implementation of the National Economic and Social Development Plan (PNDES 2016-2020) and public and private investment increases significantly. Major advances are also made in improvements to agricultural value chains, reducing the need for food imports and generating higher income in rural areas.
 - Low scenario: Under the low case, security threats increase and the domestic political context slows the enactment of economic reforms. Gold prices and cotton prices fall. Underperforming revenue mobilization and spending pressures from social tensions reduce the availability of resources for infrastructure investments

¹ https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African_Economic_Outlook_2018_-_EN.pdf

and other productivity increasing outlays. External debt and debt service increase rapidly, including due to a higher perception of sovereign risk, undermining the capacity to repay and raising the risk of debt distress.

Table 1

Projections for key macro-economic and demographic variables

Case	Base	High	Low
Av. GDP growth (2019-2024)	6.7	7.0	3.0
GDP/capita (2024) ppp 2011 \$	2110	2300	2000
Public debt (% of GDP) (2024)	35.0	40.0	45.0
Debt service ratio (2024)	4.5	5.0	10.0
Inflation rate (%) (2019-2023)	1.8	2.0	3.0
Rural population	2018: 14 200 000		
	2024: 16 900 000		
	Annual growth rate: 2.9%		
Investment Climate for rural business	Rating: 4/6 Burkina Faso welcomes foreign investment and actively seeks to attract foreign partners to aid in its development. It has partially put in place the legal and regulatory framework necessary to ensure that foreign investors are treated fairly, including setting up a venue for commercial disputes and streamlining the issuance of permits and company registration requirements.		
Vulnerability to shocks	Rating: 4/6 Despite significant progress in building democratic institutions, the political and security environment in Burkina Faso remains a challenge, especially in the northern regions. The country is also susceptible to commodity price shocks for gold and cotton.		

Implications for IFAD's country programme

4. Burkina Faso's economy is highly dependent on agriculture and the government recognizes that improving the business environment for agriculture and agricultural value chains is critical to sustain growth, make it more inclusive, fight poverty, improve nutrition, and employ young people. The projects supported by IFAD play a critical role in the growth of the agriculture sector and the development of the rural economy. While lending terms and conditions are unlikely to change under any of the three scenarios over the course of the COSOP period, the PBAS allocation could increase under the high scenario allowing for further investments in value chain development. Moreover, domestic cofinancing should increase under the high scenario due to higher government revenues. Conversely, the low case would constrain co-financing opportunities, both domestically and internationally. A rapid deterioration in the political and security environment could result in a significant constraint on project implementation and delivery of further assistance.

Agricultural and rural sector issues

Description of the agricultural and rural sector

1. The economy of Burkina Faso depends in large measure on agriculture. The latter occupies 86 per cent of the economically active population and its contribution to GDP formation is estimated at around 35 per cent on average. It provides 61.5 per cent of the monetary income of the farming households. Agricultural production relies greatly on rainfed crops and is confronted with episodes of cyclical droughts that intensify with climate change. The grains (sorghum, millet, maize, rice, and fonio) are the main crops, along with cowpea. Livestock rearing is also very important.

2. The potentials for agricultural development remain substantial, since the country has a great potential in arable land, estimated at 9 million hectares, which are worked in the amount of 46 per cent, of which 233,500 hectares of irrigable land (12 to 14 per cent only are farmed at present) and 500,000 hectares of easily developable lowlands. Even though the country has little in the way of year-round rivers, the potential for development of irrigation, the fishery and aquaculture are substantial, on and around the 1,200 water bodies (weirs/lakes/tides). The country can mobilize up to five billion cubic metres of surface water per year.²

3. The government and the producers are engaged in seeking diversification of crops, with a view to taking maximum advantage of the country's agro-climatic potential and autonomously addressing the needs of the domestic market and opportunities on the international market, even niche opportunities. This intent was reflected in the simultaneous development of many value chains, including the activities of processing and establishment of short marketing circuits. This dynamic comes about through the demand of the local market for national pre-processed and packaged products for urban consumers. Other products are rather directed to export, but at all times with the desire to create the maximum added value locally by taking advantage in particular of the substantial labour force available and especially that of women. However, if we compare the volumes, exports remain rather undiversified (essentially cotton and livestock raising products). The rural private sector (linked to the primary sector) represents 80 per cent of export revenues.

4. As a country of the Sahel, Burkina Faso has been hit by the effects of climate change, which get translated into: (1) a downward trend in the volume and quality of rainfall (major seasonal and year-on-year variations); (2) increasing temperatures; and (3) increased frequency and intensity of floods, droughts, and high winds. These extreme weather phenomena negatively impact performance of the agricultural production systems (plant and animal material), as well as the normal agricultural methods and techniques. They entail an increase in population shifts and the associated humanitarian problems and significant economic losses. Thirty-four per cent of the country's surface area has already been degraded. The regions affected by the project benefit from more abundant precipitation and a longer rainy season than the rest of the country, but the effect of climate change is just as marked there in terms of erratic rainfall and episodes of intense heat.

5. Improvement of the living conditions of the rural communities of Burkina Faso depends essentially on an increased profitability and regularity of the crops and boosting their value on the market. The development of agricultural production faces: (i) low rainfall and above all its uneven distribution; (ii) the inadequacy of water resource management; (iii) difficulties for accessing inputs and appropriate equipment; and (iv) the persistence of land tenure insecurity, in particular for the most vulnerable sections of the population (youth and women). The constraints for processing and marketing are, among others, the high cost of energy and of the equipment and the isolation of the

² Second National Rural Sector Programme (PNSR) 2016-2020, April 2018.

production zones as enclaves. Generally speaking, the agricultural sector suffers from a lack of access to financing, from the inadequate capacities of the actors, and from problematic coordination of interventions.

Policy and regulatory framework for smallholder agricultural development

6. The National Economic and Social Development Plan (PNDES) for 2016-2020 forms the national point of reference regarding development. It seeks to “structurally transform the Burkina Faso economy so as to have growth that is strong, sustainable, resilient and inclusive, creating decent jobs for all and leading to the improvement of social welfare.” It rests on three strategic lines, the third of which looks to stimulate the sectors that are promising for the economy and jobs, particularly through the Sector Policy for Agricultural, Forestry and Pastoral Production (PS-PASP) for 2018-2027. The latter aims inter alia to reduce by half (50 per cent) the proportion of persons vulnerable to food and nutrition insecurity and to reduce the rural poverty rate to less than 35 per cent, through three focus areas, namely: (i) food and nutrition security and resilience of the vulnerable segments of the population; (ii) the competitiveness of the agro-sylvo-pastoral value chains (ASP) and those of fish and wildlife and access to markets; and (iii) the sustainable management of natural resources.

7. Faced with the recurrent food crises, a National Food and Nutritional Security Policy (PNSAN) for 2017-2026 has been prepared, with the vision to ensure equitable access at all times to the all population groups to a balanced, adequate and healthy diet, so as to contribute to poverty reduction, consolidation of social peace and the bringing about of sustainable development. The National Nutrition Policy (2016) emphasizes actions to be carried out in the context of nutrition-sensitive interventions in agriculture.³

8. These policies are implemented in the context of the Second National Rural Sector Programme (PNSR II) for 2016-2020, the objective of which is to ensure food and nutrition security by means of sustainable development of a more market-oriented, productive and resilient ASP, fish and wildlife sector. The operational strategies of PNSR II are developed by the sector ministries.

9. The Technical and Financial Partners (TFPs) find themselves regularly within a “agro-sylvo-pastoral production” consultation framework that is currently led by FAO. This consultation framework is associated with the monitoring of the PNDES and of the PNSR II, through the carrying out of six-monthly reviews. As well, the Permanent Secretariat for Coordination of Sector Agriculture Policies (SP-CPSA), an structure for inter-ministerial representation, is the preferred interlocutor of the TFPs to discuss issues of alignment and of support to the rural development policies.

Relevant institutions and private sector in market and service provision

10. Regarding value chain development, the COSOP will support the organizing of the producers and of the processors into organizations at various levels, from the grass roots FO up to the national umbrella organization, as well as development of apex organizations.

³ These interventions are as follows: the organizing, management and maintenance of the small-scale irrigation schemes and weirs (barrages); development of small-scale irrigation from groundwater (wells and boreholes); dissemination of adapted irrigation, production and processing technology; dissemination of highly nutritious vegetables like moringa and baobab leaves and orange-fleshed sweet potatoes rich in Vitamin A; and raising of the awareness of small family farmers to on-farm consumption. In addition, it makes mention there of the activities to be supported to allow women to gain agency: the challenges reside in the capacity of the existing women’s organizations, the lack of accessibility by women to land, the support to women’s groups in small-scale processing equipment, and access by women to production and processing technologies low in work drudgery.

11. One of the lessons learned from IFAD's previous projects in Burkina Faso is that one factor for success in development of the MERs rests on their access to non-financial services (training and advice, technical support, etc.) prior to them having recourse to the financial services. Regarding enterprise development, partnership agreements/protocols will be drawn up, preferably always with the Maison de l'entrepreneur du Burkina Faso (MEBF) and of the Directorate-General in charge of the Promotion of Rural Entrepreneurship (DGPER), as well as through the Rural Entrepreneurship Resource Centres (CREERs), with the technical facilities able to provide the technical support and advice for the various targeted value chains.

SECAP background study

12. Cette étude préparatoire SECAP a pour principaux objectifs de (i) veiller à ce que les considérations stratégiques et opportunités liées au social, à la santé, à l'environnement et au changement climatique soient intégrées au COSOP du Burkina Faso, (ii) d'évaluer l'impact des tendances actuelles et futures du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur la performance du développement rural au Burkina Faso et (iii) de se conformer aux lois et politiques du Burkina Faso en matière d'évaluations environnementales et sociales stratégiques des politiques, plans et programmes.

I. Contexte socio-économique

13. Le Burkina Faso est l'un des États les plus pauvres de la planète, pénalisé par son enclavement, les conditions agro-climatiques difficiles et l'absence de ressources naturelles majeures. Mais il peut compter sur de réels atouts, comme sa vitalité démocratique, sa résilience remarquable et sa situation politique désormais stabilisée.

14. Population. Le Burkina Faso est un pays soudano-sahélien d'Afrique de l'Ouest doté d'une superficie de 274 222 km², classé 183^{ème} sur 188 dans l'IDH-2018. Sa population majoritairement rurale (79%) était estimée en 2016 à 19,03 millions d'habitants⁴ avec un taux de croissance de 3,1% par an⁵. La population féminine représente environ 51%.

15. Contexte politique et économique. Après 24 années de relative stabilité, de 2014 à 2015, le pays a connu une transition politique ponctuée par des élections présidentielles et législatives pacifiques et transparentes. Les taux de croissance du PIB ont été respectivement de 5,9% et 6,4% en 2016 et 2017 avec une prévision à 5,9 % pour 2018, selon le FMI⁶. Cette croissance est soutenue essentiellement par le dynamisme de l'industrie minière⁷ et du coton. La Banque Mondiale estime que la performance économique récente du Burkina Faso a été inclusive, favorisant une augmentation de la consommation des ménages les plus pauvres. Elle a évalué positivement la gestion macroéconomique du pays, qui a obtenu la note d'EPIN (Évaluation des Politiques et Institutions Nationales) la plus élevée d'Afrique subsaharienne.

16. Contexte agricole et pauvreté rurale. L'économie du Burkina Faso dépend en grande partie de l'agriculture qui occupe 86% de la population active. Les exportations, peu diversifiées, sont essentiellement le coton et les produits de l'élevage. Le secteur privé rural (relié au secteur primaire) représente 80% des recettes d'exportation. L'agriculture essentiellement pluviale est confrontée à des épisodes de sécheresses cycliques qui s'intensifient avec le changement climatique. La production de céréales repose principalement sur le sorgho, le mil, le maïs, le riz, et le fonio; la production du niébé est aussi importante. Les principaux défis du secteur agricole sont liés à l'accès au financement, aux capacités des acteurs, et à la coordination des multiples interventions. La production agricole est confrontée à: i) la faiblesse de la pluviométrie et surtout sa répartition irrégulière, ii) la non-maîtrise des ressources en eau, iii) aux difficultés d'accès aux intrants et aux équipements adaptés et iv) la persistance de l'insécurité foncière en particulier pour les populations les plus vulnérables (les jeunes et les femmes). Les contraintes pour la transformation et la commercialisation sont, entre autres, le coût élevé de l'énergie et des équipements et l'enclavement des zones de production. Mais des expériences très positives existent, par exemple, avec la production de fruits et légumes, de bonne qualité et exportée dans plusieurs pays. Une autre

⁴ Annuaire statistique INSD 2016, estimation du recensement 2006.

⁵ Etude « profil du dividende démographique du Burkina Faso en 2014 » (DGEP, rapport profil dividende démographie, 2014).

⁶ FMI rapport pays Avril 2018, https://www.imf.org/external/datamapper/NGDP_RPCH@WEO/BFA?year=2018.

⁷ L'industrie minière représente désormais plus de la moitié des exportations du Burkina Faso (Banque Mondiale, DSP, avril 2017).

tendance encourageante consiste du taux d'augmentation de la productivité du travail dans l'agriculture, qui a progressé de près de 2% par an au cours de la dernière décennie⁸.

17. De 2003 à 2014, le taux de pauvreté est passé de 53% à 40,3%⁹, avec une croissance économique annuelle en moyenne de 6%¹⁰. Cependant en 2016, huit burkinabés sur dix vivaient avec moins de 3 USD par jour. La pauvreté sévit surtout en milieu rural (neuf personnes pauvres sur dix vivent en milieu rural), et les ménages dirigés par des femmes y sont beaucoup plus probables d'être pauvres que ceux dirigés par des hommes. Malgré cela, il convient de souligner la créativité et le capital social qu'ont toujours caractérisé les communautés rurales au Burkina Faso, dotées des ressources si maigres, mais capables de les valoriser au maximum pour y baser leurs moyens d'existence.

18. Genre et autonomisation des femmes. La population du Burkina Faso est composée de 51% de femmes et de nombreux défis persistent pour la promotion de l'égalité des sexes dans le pays. Le Burkina se place au 146ème rang sur 149 à l'indice d'inégalité de genre dans le Rapport sur le Développement Humain de l'année 2016. Bien que les femmes représentent plus de la moitié de la main-d'œuvre de l'agriculture, elles ont un accès limité aux ressources et aux services de vulgarisation tels que le microcrédit, les droits fonciers, l'accès à la technologie et au savoir-faire. Selon les données disponibles, la moyenne des exploitations agricoles des femmes chefs de ménage est de 0.25 ha contre 2.5 ha pour les hommes, et elles ont généralement accès à des terres de moindre qualité ou celles devant être laissées en jachère¹¹. La contribution des femmes à la sécurité alimentaire actuelle et future de leur pays n'est pas non plus correctement reconnue.

19. Selon un rapport de le PNUD publié en 2016 « Les femmes sont confrontées à plusieurs obstacles qui les empêchent de participer pleinement aux activités forestières. Leur accès aux ressources productives est souvent restreint, en particulier parce que leurs droits sur les ressources foncières et arboricoles ne sont pas reconnus. Plus les ressources forestières se raréfient à cause de la déforestation, du développement de l'agriculture ou de l'exploitation forestière, plus les femmes y ont un accès limité. Au Burkina Faso, par exemple, les terres de certains villages ont été défrichées afin d'y planter des arbres à la croissance rapide, ce qui a privé les femmes d'une source importante de noix de karité, une source de revenu traditionnellement récoltée pour l'alimentation. »

20. L'équité entre les sexes progresse au Burkina Faso, cependant très peu de mesures ont été prises pour intégrer systématiquement l'égalité des sexes dans les politiques, en particulier dans les domaines de l'agriculture. Une analyse plus approfondie des obstacles qui empêchent l'intégration du genre dans les politiques, qu'elles soient sociales, juridiques, économiques ou politiques, est nécessaire.

21. L'emploi des jeunes¹². Avec plus de trois quarts¹³ de l'emploi total des jeunes, le secteur agricole demeure la principale source d'emploi des jeunes. La moitié des jeunes travailleurs du secteur agricole (environ 77% des jeunes) sont pauvres¹⁴. Le chômage et le sous-emploi touchent particulièrement les jeunes (15-35 ans) avec 82% de chômeurs jeunes. Ils représentent 61% de la population en âge de travailler au Burkina Faso. Représentant essentiellement des travailleurs familiaux non rémunérés, ils manquent généralement de compétences ou disposent de compétences inadaptées.

⁸ Banque Mondiale, Diagnostic Systématique Pays, avril 2017.

⁹ Données de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD); le seuil absolu national de pauvreté, établi en 2003, est de 82 672 FCFA.

¹⁰ World Bank CPF 2019-2023.

¹¹ Banque Mondiale, Analyse stratégique des enjeux liés au genre, 2003.

¹² Cartographie et diagnostic de l'emploi des jeunes au Burkina Faso, 2014.

¹³ Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages 2009/2010.

¹⁴ INSD.

Pourtant, le dynamisme des jeunes burkinabé est quelque chose de réel et indéniable. Leur énergie collective constitue une ressource précieuse pour le futur du pays, que peut être canalisée dans des initiatives économiques agricoles et non-agricoles.

22. Sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Burkina Faso est un pays fragile en termes de sécurité alimentaire. Environ 3,5 millions de personnes sont structurellement en proie à l'insécurité alimentaire¹⁵, soit 18,4% de la population totale. En 2017, la prévalence de la malnutrition aiguë était de 8,6% et celle de la malnutrition chronique (retard de croissance des enfants de moins de 5 ans) de 21,2%¹⁶. Plus d'un million d'enfants de moins de 5 ans accusent un retard de croissance et environ 26.000 enfants perdent la vie chaque année du fait des conséquences de la malnutrition. On estime que la malnutrition est une cause sous-jacente de 34% des décès des enfants de moins de 5 ans. Les prévalences d'insécurité alimentaire les plus élevées étaient dans les régions du Plateau Central (43% des ménages), du Centre Sud (36%), Centre-Ouest (33%), Centre (28%) et du Centre-Nord (26%)¹⁷. Le coût économique annuel de la malnutrition est estimé à 7.7% du PIB¹⁸.

23. Les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont, entre autres, la faiblesse des revenus qui limite l'accès à une alimentation de qualité, la faible couverture des besoins alimentaires par la production nationale, l'insuffisance des infrastructures de distribution, de conservation et de stockage et une offre insuffisante de services sanitaires et nutritionnels¹⁹. A ces facteurs s'ajoutent des chocs climatiques récurrents (inondations en 2009 et 2010 et sécheresse en 2011 et 2017). La période où les ménages sont le plus en situation d'insécurité alimentaire s'étend du mois d'avril au mois de septembre, période de soudure pour les paysans.²⁰

24. Cadre institutionnel et juridique

25. L'inégalité entre les femmes et les hommes se manifeste en termes d'inégalité de droits, de devoirs, d'opportunités et de privilèges. La politique nationale du Burkina Faso en matière de genre, adoptée en 2009, vise à réduire les inégalités de genre à tous les niveaux de la société.

26. La Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) a été mise en place où le genre est cité parmi les questions transversales prioritaires, faisant notamment référence à la Politique Nationale Genre (2009).

27. Une stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat féminin a été adoptée par décret²¹ ayant pour objectif général de contribuer à l'autonomisation économique de la femme en : i) améliorant le cadre institutionnel et juridique pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin ii) améliorant l'accès et le contrôle des femmes et des filles aux moyens de production (ressources naturelles, financière, technologiques, infrastructures et équipements) iii) développant des opportunités pour l'emploi et l'auto-emploi des femmes et des filles iv) favorisant l'écoulement des produits des femmes et des filles et v) renforçant les capacités techniques des femmes et des filles entrepreneures.

28. Au niveau du foncier, une loi adoptée en juillet 2012²² détermine le statut des terres du domaine foncier national, les principes généraux qui régissent l'aménagement et le développement durable du territoire, la gestion des ressources foncières et des

¹⁵ UNDAF 2018-2020.

¹⁶ Enquête SMART, 2018.

¹⁷ PAM, Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire, et de la nutrition, 2014.

¹⁸ « Le Coût de la FAIM au Burkina Faso », PAM/Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique/Commission de l'Union africaine, sans date.

¹⁹ Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN), 2013, p. 11.

²⁰ INS, Rapport enquête multisectorielle continue (EMC) 2014, Profil de pauvreté et d'inégalités, p. 72.

²¹ Décret n° 2015-1010- PRESTRANS/PM/MPFG/MEF du 21 août 2015 portant adoption de la Stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat féminin. Texte disponible sur FAOLEX : [bkf154926.pdf](#).

²² Loi n° 034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso, texte disponible sur FAOLEX : [bkf139639.pdf](#).

autres ressources naturelles ainsi que les orientations d'une politique agricole. Cette loi abroge toutes les dispositions antérieures contraires, notamment la loi n° 014/96/ADP du 23 mai 1996. Cette loi promulgue notamment le développement de schémas d'aménagement et de développement durable du territoire à tous les niveaux : i) au niveau national, ce schéma détermine les principales actions de développement spatial afin d'assurer l'utilisation optimale des ressources naturelles ; ii) au niveau régional, il assure la cohérence entre les projets d'équipement et les politiques de l'Etat et ceux des collectivités territoriales ; et iii) au niveau provincial, le schéma assure la mise en cohérence et la coordination des aménagements des communes. Il existe en outre des schémas directeurs au niveau de la commune qui organise l'utilisation de l'espace de la commune et l'implantation des infrastructures par secteur. Il donne une structuration spatiale et l'horizon socio-économique du développement durable du territoire communal. Le projet devra donc prendre contact avec les différentes commissions d'aménagement et de développement durable du territoire (qui siègent aux différents niveaux cités plus haut) et proposer des activités qui soient en synergie avec ces différents schémas.

29. Risques et opportunités. Bien que le Burkina Faso soit dans l'ensemble sur une voie de développement encourageante, il serait peu judicieux d'ignorer un certain nombre de risques économiques, sociaux et politiques qui pourraient potentiellement compromettre la poursuite de la démocratisation, de la croissance et du développement. Les principaux éléments à surveiller sont notamment les suivants: La disparité des revenus entre zones rurales et urbaines, chômage généralisé des jeunes, insécurité alimentaire persistante, volatilité élevée des prix de l'énergie et des produits agricoles.

30. Les opportunités pour le FIDA consistent à financer des initiatives ciblant les problèmes de la jeunesse, l'inégalité des sexes et la malnutrition, notamment à travers l'entreprenariat rurale et la diversification et l'augmentation de la production agricole de produits alimentaires et ce en suivant des stratégies de ciblage adaptées et inclusives. Pour cela le FIDA continuera à focaliser les projets dans les régions et les communes les plus vulnérables.

II. Environnement et Climat

1. Environnement et Gestion des Ressources Naturelles

31. Les terres, les ressources en eau, pastorales, forestières, fauniques et halieutiques sont les principales ressources sur lesquelles le Burkina Faso fonde son développement économique et social. Mais près de 46% du territoire est touché par des phénomènes de dégradation des terres, qui se manifestent par la disparition du couvert végétal, la fragilisation et l'appauvrissement des sols, l'érosion, et la baisse du niveau des nappes phréatiques.

32. Les sols présentent généralement une faible teneur en matière organique et sont souvent fortement carencés en phosphore. La zone nord-soudan bénéficie néanmoins de sols plus riches que le sud-soudan²³. Les conditions de production végétale et animale entraînent une dégradation accélérée des sols (notamment leur encroutement superficiel) liée à des facteurs aussi bien naturels (érosion hydrique, érosion éolienne) qu'anthropiques (coupe abusive de bois, pratiques culturales inadaptées, pollution des sols et de l'eau). Ceci aboutit à la perte rapide des surfaces cultivables, à l'accroissement du ruissellement, à l'ensablement des cours d'eau, à l'envasement des lacs, à la baisse des nappes phréatiques, etc.

33. La pratique d'une agriculture extensive est la source principale de la dégradation environnementale, qui affecte la productivité des sols. Elle entraîne un défrichement important du couvert végétal, accentué par le recours fréquent aux feux de brousse. Le

²³ François Jean Pascal Pallo, Norbert Sawadogo, Nabsanna Prosper Zombré & Michel Papaoba Sedogo, Statut de la matière organique des sols de la zone nord-soudanienne au Burkina Faso, 2009.

bois de chauffe continue d'être la seule source d'énergie pour la cuisine et le chauffage en milieu rural, entraînant un abattage massif des arbres et conduisant à une érosion des terres arables et à la désertification. A cela s'ajoute la pratique d'un élevage extensif qui conduit au surpâturage, avec également une incidence négative sur les sols.

34. Malgré l'évolution des systèmes de production vers la polyculture-élevage et la promotion de la fumure organique par tous les dispositifs de conseil agricole, son utilisation reste limitée par des facteurs structurels difficiles à lever : manque d'eau pour le compostage, déficit de fumier dans un système de parcage uniquement nocturne, distance et manque d'équipement de transport pour l'application aux champs.

35. Le Burkina Faso est toutefois un modèle en ce qui concerne le développement de pratiques durables de conservation des eaux et des sols et d'agroforesterie, ces pratiques ont fait l'objet de nombreuses capitalisations (zai, demi-lunes, cordons pierreux, digues filtrantes, etc.).

36. Le Burkina Faso est confronté à la difficulté de l'accès à l'eau. Bien que le pays dispose de ressources souterraines considérables, celles-ci sont difficiles d'accès. Les ressources renouvelables disponibles (de surface et souterraines) sont estimées à 852 m³/an par personne, ce qui est en deca du seuil de pénurie d'eau de 1000 m³/an par personne. Les ressources en eaux exploitées par la population sont constituées de retenues d'eau dont le volume est estimé à 5 milliards de m³ et des nappes souterraines dont le volume est estimé à 402 milliards de m³ avec un volume renouvelable de 41 milliards de m³. Selon la Direction Générale des Ressources en Eau, le pays comptait en 2015, 1829 retenues d'eau sur l'ensemble du territoire et plus de 56598 points d'eau modernes dont 48340 forages équipés de pompe, 8258 puits modernes permanents et 3777 puits modernes abandonnés.²⁴

37. La plupart des cours d'eau au Burkina ont un écoulement temporaire et leurs débits présentent des tendances à la baisse. Seuls certains fleuves comme le Mouhoun et la Comoé bénéficient d'un régime permanent au Burkina Faso, et ceux-ci font partie de la zone du projet. Cette dernière est composée des deux bassins versants respectifs : i) le bassin du Mouhoun (33% du territoire national) et le bassin de la Comoé (7% de la superficie du pays). Les eaux de surface constituent les principales ressources en eau facilement mobilisables pour l'irrigation, malgré leur très forte variabilité interannuelle. Elles sont déjà fortement mobilisées, avec plus de 100 barrages répertoriés sur la zone du projet (20 à Cascades, 34 dans les Hauts Bassins et 49 dans la Boucle du Mouhoun). Les débits des forages sont généralement faibles (0,5 à 20 m³/h), mais en zones sédimentaires, une bande allant notamment du sud-ouest au nord, les débits sont plus importants (ils peuvent même dépasser les 100 m³/h).

Zones agro-écologiques

38. Les secteurs phytogéographiques, définis d'après des critères climatiques et floristiques, tiennent lieu de zones agro-écologiques. La carte ci-dessous présente les quatre zones agro-écologiques du pays : nord-sahélien; sud-sahélien; haut-soudanien; et sud-soudanien.

²⁴ Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement, Banque de données, <http://data.gov.bf/dataset/pluviometrie-et-barrages-de-2006-2012>



Figure 1: Zones agro-écologiques du Burkina Faso (source: FAO)

39. La zone nord-sahélienne représente 13.4% du territoire national avec une pluviométrie annuelle inférieure à 400 mm. En ce qui concerne l'occupation des sols, c'est une zone à vocation pastorale évoluant vers l'agro-pastoralisme avec des cultures vivrières à base de mil, sorgho et niébé ainsi qu'un élevage transhumant.

40. La zone sud-sahélienne représente 15.3% du territoire national et compte une pluviométrie annuelle qui varie entre 400 et 700 mm. C'est une zone agro-pastorale à dominance agricole. On y retrouve de l'agriculture céréalières d'autoconsommation à base de sorgho, de mil et de niébé ainsi qu'un élevage pastoral transhumant et un élevage agropastoral sédentaire.

41. La zone nord-soudanienne représente 38.9% du territoire national et compte une pluviométrie annuelle comprise entre 700 et 900 mm. C'est une zone agro-pastorale à dominance agricole où on retrouve des savanes arborées. Cette zone se caractérise par ses bassins cotonniers et une agriculture à base de sorgho, de mil, de niébé et d'arachide ainsi qu'un élevage pastoral transhumant et un élevage agropastoral sédentaire.

42. La zone sud-soudanienne représente 32.4% du territoire national et compte une pluviométrie annuelle qui varie entre 900 et 1200 mm. C'est une zone à vocation agricole caractérisée par les cultures pérennes (manguiers, agrumes, anacardiens, etc.), la culture cotonnière, de l'igname et des céréales (mil, sorgho et maïs). C'est également une zone d'accueil des transhumants en saison sèche et de conflits entre les agriculteurs et les éleveurs.

43. La Carte ci-dessous représente les principales zones à risque environnemental dans le pays. On remarque que l'ensemble du pays est sujet à des risques environnementaux importants qui affectent considérablement l'agriculture et le développement rural.

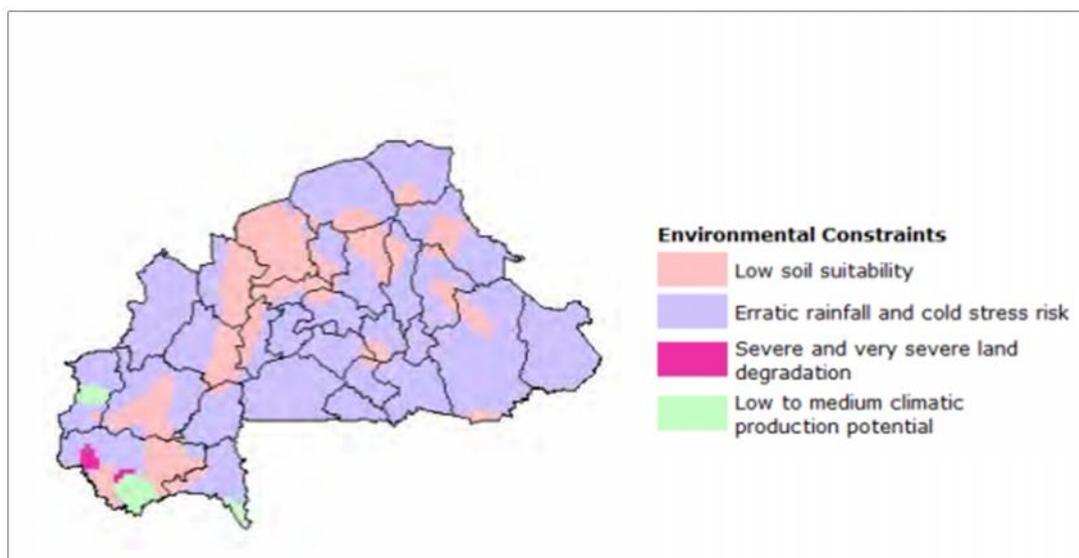


Figure 2: Principales zones à risque environnementale du Burkina Faso (source: FAO)

44. La répartition des terres par rapport à l'ensemble du territoire national est la suivante:

- Les terres cultivées constituent 13%
- les terres arables environ 40%
- les aires protégées (forêts classées, réserves, parcs nationaux) constituent environ 16%
- les terres de parcours de saison des pluies environ 61%.

45. Cependant, cette répartition de l'espace n'est pas statique et le taux de progression du front agricole est généralement estimé à 3,6 % l'an au détriment des terres de parcours (les terres de parcours étant, en pratique, constituées par les jachères, les terres marginales et les terres non encore mises en culture)²⁵.

46. Au Burkina, l'une des contraintes à la production agricole est le faible niveau de fertilité naturelle des sols. Les roches mères sont parmi les plus anciennes du monde et sont couvertes en général par des sols très anciens et lessivés. Le taux de matière organique des sols est très faible (< 1 %) et les carences en azote et en phosphore limitent fortement la production agricole. Ce qui a pour conséquence :

- Une sensibilité élevée des sols à l'érosion hydrique et éolienne,
- Une diminution de la capacité de stockage de l'eau du sol,
- Une faible efficacité de l'utilisation de l'eau par les plantes,
- Une diminution de la capacité de production des pâturages,
- Une baisse de la production agricole, animale et forestière,
- Une accentuation du phénomène de désertification.²⁶

Sites RAMSAR

47. Le Burkina Faso a actuellement 20 sites inscrits sur la liste des zones humides d'importance internationale (Sites Ramsar), ayant une superficie totale de 1,566,811 hectares. Les futurs projets ne prévoient pas cependant d'aménagements spécifiques dans les zones humides.

²⁵ Ministère des ressources animales

²⁶ PANA Burkina Faso

Sites RAMSAR	Régions
Barrage de Bagre	Centre-Est et Centre-Sud
Barrage de la Komienga	Région de l'Est (en grande partie) et la région du Centre-Est
Barrage de la Tapoa	Tapoa
Barrage de Tougouri	Région du Centre-Nord
Barrage de Yalgo	Région du Centre-Nord
Bassin du Nakanbé-Mané	Région du Centre-Nord
Cône d'épandage de Banh	Loroum
Corridor forestier de la Boucle du Mouhoun	Région de la Boucle du Mouhoun et région du Centre-Ouest
Forêt Galerie de Léra	Région des Cascades
Lac Bam	Bam
Lac Dem	Centre Nord (Province de Sanmatenga)
Lac de Tingrela	Région des Cascades
Lac Higa	Région du Sahel
La Forêt Classée et Réserve Partielle de Faune Comoé-Léraba	Région des Cascades
La Mare aux hippopotames	Région des Hauts-Bassins
La Mare d'Oursi	Région du Sahel
La Vallée du Sourou	Boucle du Mouhoun
Parc National d'Arly	Région de l'Est
Parc National du W	Région de l'Est
Zone de confluence Mouhoun-Sourou	Région de la Boucle du Mouhoun

2. Climat

48. Au cours des dernières décennies, le Burkina Faso a fait face à un enchaînement d'événements climatiques «extrêmes» d'une ampleur sans précédent. On peut mentionner les périodes fréquentes de sécheresse qui ont sérieusement affecté les écosystèmes ainsi que les systèmes de production, en 2011 et 2017, mais aussi, plus récemment, les inondations dont les plus violentes ont eu lieu en 2009, et qui ont affecté durement le pays.

49. Le pays se caractérise par l'alternance d'une saison humide et d'une saison sèche. La saison humide débute de façon progressive entre mai et juin, jusqu'à la fin du mois de septembre/mi-octobre. La pluviométrie est caractérisée par de fortes variabilités interannuelles et spatio-temporelles. Elle présente depuis une quarantaine d'années, une tendance à la baisse avec une diminution des pluies supérieures à 40 mm. Les forts taux d'évaporation enregistrés dans le pays constituent une contrainte majeure à la gestion des ressources en eau, notamment celles des plans d'eau, généralement peu profonds (3-5 m).

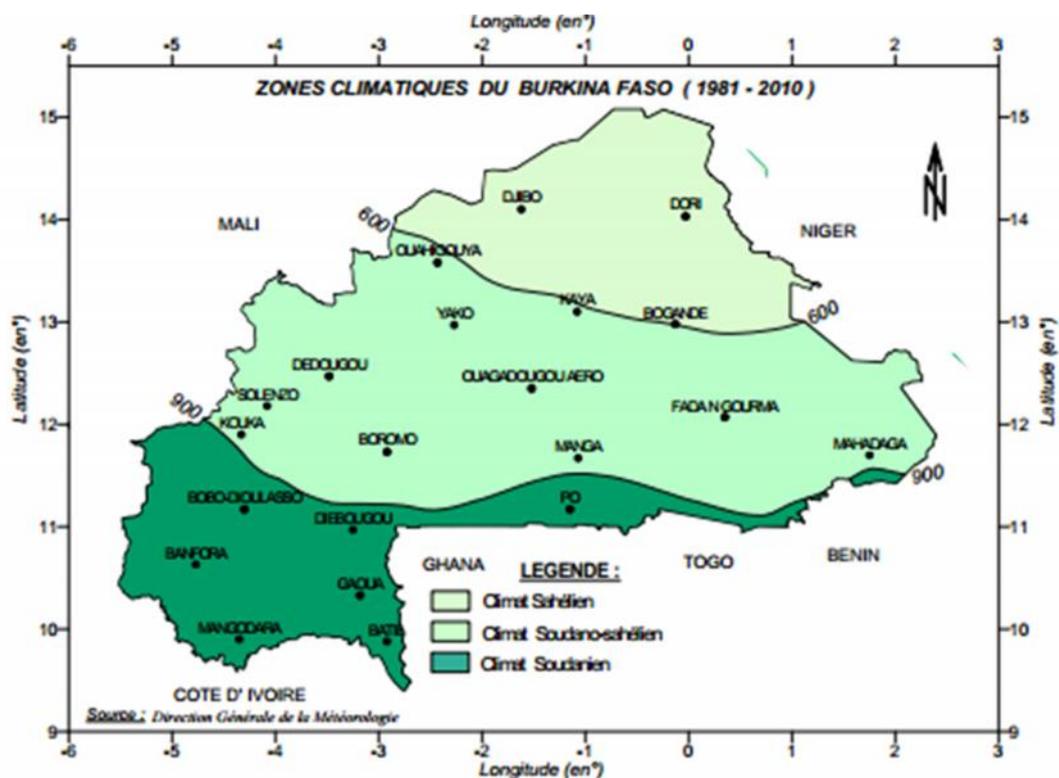


Figure 3: Zones climatiques du Burkina Faso

Evolution du climat

50. Précipitations. L'analyse de l'évolution des précipitations entre 1960 et 2011 révèle une baisse de la pluviométrie dans les trois principales zones climatiques du pays. On note également un déplacement des isohyètes 600 et 900 mm vers le Sud d'environ 100 à 150 km. Une analyse plus fine (tous les 10 ans au lieu de 30 ans) indique cependant une remontée des isohyètes d'environ 50 km durant la période 2001-2010 dans les régions Sud, Centre-Sud et Nord-Ouest du pays.

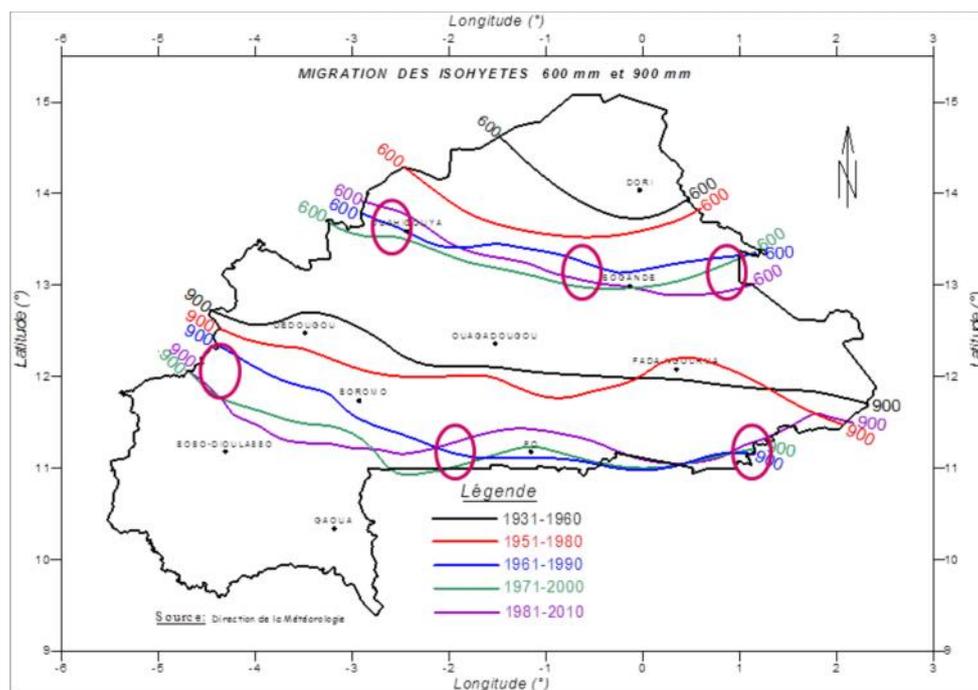


Figure 4: Migration des isohyètes de 1931 à 2010

51. L'observation des températures sur le long terme indique globalement une tendance à la hausse des jours chauds et des nuits chaudes à l'exception des régions du Sud-ouest où on relève une tendance à la baisse des nuits chaudes. On note également que les températures extrêmes annuelles ont une tendance générale à la hausse aussi bien dans la zone soudanienne (zone du projet) que dans la zone sahélienne. Cependant, cette hausse est plus marquée pour les températures minimales annuelles que pour les températures maximales annuelles.

Figure 5: Evolution des températures extrêmes entre 1960 et 2011²⁷

Station	Variation des températures minimales annuelles	Variation des températures maximales annuelles
Dori	+0,8°C	+0,3°C
Ouagadougou	+0,8°C	+0,5°C
Bobo-Dioulasso	+0,6°C	+0,7°C

52. Projections climatiques. Les projections multi-modèles CMIP5 prévoient une hausse des cumuls de précipitations pour la période 2020-2040. La saison humide devrait être plus marquée avec des pluies plus tardives en septembre-octobre et des cumuls en croissance de l'ordre de +20%, mais les périodes de sécheresse devraient aussi s'allonger. Les précipitations violentes seront plus fréquentes. En parallèle les températures devraient croître de l'ordre de 2°C.

53. Impacts du changement climatique. Ces évolutions sont de nature à accroître les dynamiques érosives, déjà très marquées, les risques d'inondations et les dommages aux infrastructures. Les pluies tardives et plus violentes peuvent menacer les récoltes sur pied. La hausse des températures couplée à une situation plus humide et des

²⁷ Laboratoire d'analyses mathématiques des équations (LAME) de l'Université de Ouagadougou, 2012.

périodes de sécheresses plus longues accroîtra les risques sanitaires sur les cultures, en particulier maraîchères, ainsi que les besoins en eau des cultures notamment durant la contre-saison. L'augmentation de l'ETP conjuguée aux activités anthropiques devrait accélérer la dégradation du couvert végétal, et diminuer la recharge des nappes par infiltration, tandis que les eaux de surface seront soumises à une plus forte évaporation. La raréfaction des pâturages et des points d'eau au Nord va encore accentuer la migration des activités pastorales vers le Sud.

Cadre institutionnel et réglementaire

54. Le Burkina Faso a ratifié les conventions majeures en matière d'environnement et de changement climatique (Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, protocole de Kyoto, convention sur la diversité biologique). Il a élaboré et adopté plusieurs politiques et stratégies en matière dont voici les plus récentes.

55. Contribution Déterminée au plan National (CDN). Document finalisé en septembre 2015 pour la COP21, le Burkina Faso ne met pas uniquement l'accent sur la réduction directe des GES mais prône la valorisation des services environnementaux liés à la sécurité alimentaire, la conservation des eaux et des sols, l'agriculture durable, la valorisation des produits forestiers non ligneux, etc. Un ensemble d'actions qui résulteront sur le moyen et long terme à des réductions considérables en GES.

56. L'engagement du Burkina Faso s'articule autour de trois scénarios:

- Un premier scénario, Inconditionnel, ayant pour objectif de réduire les émissions de GES de 7 808 Gg par an en 2030, soit 6,6% par rapport au BaU (Business as usual), pour des investissements en cours de 1,25 milliard USD.
- Un scénario hybride conditionnel, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 11,6%, ce qui correspond à 13 766 Gg par an en 2030, nécessitant des investissements de 756 032 667 USD.
- Un troisième scénario, d'adaptation, qui vise notamment à restaurer et à développer 5 055 millions d'hectares de terres dégradées à l'horizon 2030, ce qui correspond à 55% de la superficie totale actuelle de terres dégradées du pays, ce qui va rendre possible de nourrir plus de 6 millions de personnes supplémentaires à l'horizon 2030. De plus, ces projets d'adaptation contribueront à une réduction des émissions de GES de 43 707 Gg de CO₂, soit 36,95% par rapport au BaU, pour un investissement total de 5 804 949 915 USD.

57. Les actions prioritaires d'adaptation proposées par la CDN concernent plusieurs secteurs dont principalement l'agriculture, l'eau, l'élevage, les forêts et l'énergie.

58. Le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNA). Adopté en 2015, ce document tente de répondre aux défis environnementaux auxquels est confronté le Burkina Faso en déployant les mesures d'adaptation suivantes : i) réduire la vulnérabilité aux impacts des changements climatiques en développant des capacités d'adaptation et de résilience ; et ii) faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les processus de planification du développement et des stratégies au sein des secteurs pertinents et à différents niveaux.

59. La Politique Nationale de Développement Durable (PNDD). Adoptée en 2013, elle revient sur la nécessité de prendre en compte les aspects de durabilité dans les stratégies de développement en promouvant notamment le développement d'une économie verte. Cette politique est assortie d'une loi d'orientation et d'une stratégie qui devront faciliter son application.

60. Le Cadre Stratégique d'Investissement pour la Gestion Durable des Terres (CSI-GDT). La vision en matière de gestion durable des terres au Burkina Faso

qui prend pour horizon l'année 2025 est la suivante : des systèmes de production rurale durables qui, en prenant en compte les connaissances et les savoir-faire locaux : i) préservent la fertilité des sols ; ii) augmentent la productivité végétale et animale ; iii) améliorent le bien-être des populations rurales ; et iv) restaurent et préservent l'intégrité et les fonctions des écosystèmes.

61. Les Mesures d'Atténuation Appropriées au niveau National (NAMA). Les mesures d'atténuation envisagées sont les suivantes : i) la restauration des terres dégradées à raison de 30 000 ha/an ; ii) l'accroissement des superficies des plantations de 68 000 à 100 000 ha/an ; iii) l'accroissement des forêts naturelles de 170 000 à 500 000 ha ; iv) la réduction des superficies des forêts brûlées par les feux sauvages de 30 % à 20 % du territoire ; iv) l'aménagement des zones cynégétiques villageoises par la sensibilisation et la formation des populations ; et v) la diffusion des connaissances concernant les techniques relatives à la gestion durable des ressources naturelles.

62. Au niveau de la réglementation environnementale, le décret du 22 octobre 2015²⁸ porte sur les conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social conformément aux dispositions du Code de l'environnement. Ce décret s'applique aux politiques, plans, projets, programmes, travaux, ouvrages, aménagements, activités ou toute autre initiative susceptibles d'avoir des impacts significatifs sur l'environnement, classés en trois catégories : i) Catégorie A: activités soumises à une étude d'impact environnemental et social (EIES) ii) Catégorie B: activités soumises à une notice d'impact environnemental et social (NIES) et iii) Catégorie C: activités faisant objet de prescriptions environnementales et sociales. La liste de ces travaux, ouvrages, aménagements et activités est jointe en annexe au décret. Ce dernier abroge toutes les dispositions antérieures contraires notamment celles du décret n°2001-342 PRES/PM/MEE du 17 juillet 2001 portant sur le champ d'application, le contenu et les procédures de réalisation de l'étude et de la notice d'impact sur l'environnement.

63. Au niveau des ressources en eau, les orientations nationales en matière d'eau sont contenues dans le document intitulé « Politique et stratégies en matière d'eau » qui fixe les orientations nationales en matière d'eau. L'objectif de la politique est de contribuer au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau afin que celle-ci ne devienne pas un facteur limitant du développement socio-économique. En conformité avec les orientations internationales, il retient dans ses orientations celui de la gestion par bassin hydrographique comme cadre approprié pour la planification, la mobilisation, la gestion et la protection des ressources en eau. Il préconise également la prise en charge la plus complète possible de l'entretien des infrastructures hydrauliques par des structures de gestion d'utilisateurs ;

64. En ce qui concerne les aménagements hydro-agricoles, les principaux documents de programmes sectoriels dans le domaine de l'eau et du développement rural (PAGIRE, PNSR, PN-SFMR, PNDDAI) placent le développement de l'agriculture irriguée parmi les priorités du pays. Les axes de travail stratégiques dans ce domaine préconisés et repris dans ces différents documents portent sur :

- L'opérationnalisation du cadre politique, juridique et financier de gestion des ressources en eau (structures avec notamment les agences de l'eau, mécanismes financiers : la Contribution Financière pour l'Eau, dispositifs : police de l'eau, etc. et décrets d'application, etc.)
- La mise en œuvre de la GIRE à travers l'élaboration et l'opérationnalisation des SDAGE, SAGE et Plan de Gestion de l'Eau ;

²⁸ n°2015-1187-PRES/TRANS/PM/MERH/MATD/MME/MS/MARHA/MRA/MICA/MHU/MIDT/MCT, texte disponible sur FAOLEX : [bkf154939.pdf](#).

- La réhabilitation et l'aménagement de nouveaux périmètres irrigués pour porter à 50% la contribution du sous-secteur irrigué à la production agricole à l'horizon 2015 ;
- Une meilleure répartition des rôles et fonctions entre les différents acteurs (Etat, Collectivités Territoriales, usagers et secteur privé) pour la gestion des aménagements et des ressources naturelles ;
- Le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs du secteur (instances de gestion, Collectivités Territoriales, secteur privé, société civile etc.).

Opportunités de renforcement de la résilience des populations rurales et d'amélioration des écosystèmes et de la gestion des ressources naturelles

65. Le risque climatique au Burkina Faso, notamment dans le nord est élevé. Le climat est caractérisé par une forte variabilité des précipitations, rendant la vie difficile à la majorité des agriculteurs, car l'accès aux sources d'approvisionnement en eau d'irrigation est limité. En plus de ce problème, les changements climatiques entraînent des températures plus élevées, une augmentation de la fréquence et de l'ampleur des phénomènes météorologiques extrêmes et une diminution des précipitations en général. Sans une gestion adéquate, le changement climatique pourrait porter un coup dur à la fois à la sécurité alimentaire et à l'économie nationale.

66. Dans ce contexte et afin de renforcer la résilience des populations rurales et améliorer les systèmes et la gestion des ressources naturelles, des mesures d'adaptation et de GRN doivent être systématiquement intégrés dans les investissements du FIDA. Le tableau ci-dessous regroupe quelques actions d'adaptation prioritaires pour le Burkina Faso.

Table 1: Options d'adaptation stratégiques pour le COSOP

Secteur	Options d'adaptation
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en culture de variétés précoces ou résistantes à la sécheresse ▪ Mise en œuvre de techniques de conservation des eaux et des sols (cordons pierreux, diguettes, diguettes filtrantes, terrasses, demi-lunes, agroforesterie, fixation des dunes, etc.) ▪ Promotion de la gestion durable des terres (GDT) - Amélioration de l'accès à l'information climatique ▪ Mise en place de l'assurance agricole
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutte contre les feux de brousse pour éviter la destruction des réserves fourragères de saison sèche ▪ Mise en œuvre de bonnes pratiques zootechniques et pastorales (hydraulique pastorale, gestion des ressources pastorales, fauche et conservation du fourrage, cultures fourragères, ensilage, mobilité du bétail et transhumance, etc.) ▪ Prise en compte de la variabilité climatique dans la conception des projets et programmes de développement par les acteurs au moyen d'un renforcement de leurs capacités ▪ Préservation de l'élevage des bovins sévèrement menacés par la variabilité climatique ▪ Adoption par les éleveurs de techniques de production animale adaptées au climat chaud
Foresterie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre des bonnes pratiques forestières et agroforestières (coupe sélective du bois de feu, régénération naturelle assistée, défrichement contrôlé, etc.) ▪ Gestion Communautaire et Participative des ressources forestières et fauniques ▪ Exploitation accrue et durable des produits forestiers non ligneux (PFNL)

Energie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversification des sources d'énergie (solaire, éolien, biogaz) ▪ Réalisation des schémas d'aménagement et de gestion des eaux dans la zone soudanienne où les prévisions climatiques annoncent une légère augmentation de la pluviométrie ▪ Promotion de l'utilisation des foyers améliorés pour réduire substantiellement la consommation de bois et de charbon de bois ▪ Promotion des énergies de substitution comme le butane et le biogaz
Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect strict des normes de construction des barrages et ouvrages hydrauliques, des aménagements hydro-agricoles ▪ Préservation des ressources en eau ▪ Promotion et valorisation des matériaux de construction locaux
Assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroissement de la résilience des communautés et des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par le renforcement de leurs moyens d'existence ▪ Réduction de manière structurelle et durable de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle des communautés et ménages vulnérables ▪ Amélioration de la protection sociale des communautés et ménages vulnérables pour une sécurisation de leurs moyens d'existence ▪ Capitalisation et partage des innovations et bonnes pratiques en appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ▪ Utilisation accrue des produits forestiers non ligneux comme complément alimentaire.
Préserver les ressources en eau et améliorer l'accès à l'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Surveillance des retenues d'eau (digues des barrages, débits d'eau, fonctionnalité des vannes, etc.) ▪ Réalisation de retenues d'eau : construction de puits modernes, de forages à grand débit, de barrages; aménagements de mares ; dérivation de cours d'eau ▪ Lutte contre l'ensablement des plans d'eau - Développement de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ▪ Elaboration de schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux ▪ Réduction de la pénibilité d'accès des femmes à l'eau potable en période de sécheresse par des technologies appropriées
Protéger les personnes et les biens contre les événements climatiques extrêmes et les catastrophes naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en compte de la résilience dans les projets et programmes de développement ▪ Elaboration de plans de contingence aux niveaux régional et local et de plans de soutien aux populations vulnérables ▪ Financement durable de la prévention et de la gestion des catastrophes et crises humanitaires par l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de financement adaptée ▪ Renforcement des capacités des femmes par la diffusion de bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques ▪ Utilisation des filets sociaux en faveur des populations vulnérables
Protéger et améliorer le fonctionnement des écosystèmes naturels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de l'éducation environnementale aussi bien dans les systèmes d'enseignement formel que les systèmes d'enseignement non formel ▪ Mise en œuvre de projets et programmes de reboisement avec des essences locales ▪ Diffusion de techniques de lutte anti-érosive ▪ Réhabilitation et préservation des zones humides

Opportunités d'accès à des financements pour l'environnement et le climat

67. Le Burkina Faso présente d'énormes opportunités d'investissement afin de renforcer la résilience des populations rurales vu les objectifs ambitieux définis dans la CDN. La mobilisation des ressources complémentaires des différents fonds pour le climat et l'environnement est nécessaire, notamment le fonds vert pour le climat (GCF), le fonds d'adaptation (AF), et le fonds pour l'environnement mondial (FEM).

68. Dans le cadre de ce COSOP, le Burkina Faso pourrait mobiliser une allocation de 10 millions USD du Fonds d'Adaptation (AF), en plus de l'allocation STAR du FEM 7 qui est de 6.7 Millions USD pour la dégradation des sols et 1.5 millions USD pour le climat. De plus, le Burkina Faso pourra également bénéficier des fonds du GCF.

III. Intégration thématique

Leçons apprises

69. L'objectif global du nouveau COSOP est d'accroître durablement les revenus et les emplois, ainsi que la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et aux changements climatiques des populations rurales notamment les femmes et les jeunes. Deux thématiques transversales seront promues, à savoir, le genre (renforcement du statut de la femme en milieu rural et l'emploi des jeunes), et la nutrition. L'évaluation de la stratégie du programme pays par IOE a permis de tirer plusieurs enseignements des interventions du FIDA au Burkina Faso, notamment en ce qui concerne le genre, l'environnement et l'adaptation au changement climatique.

70. Concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, il a été noté que les projets du FIDA ont efficacement ciblé les femmes et leur proportion parmi les bénéficiaires a largement dépassé les prévisions. Les interventions du FIDA ont contribué à l'accroissement du pouvoir économique des femmes, même si la grande majorité connaît encore des conditions socio-économiques moins ou peu favorables. Une amélioration du renforcement de la position des femmes au plan social, notamment dans les instances dirigeantes des structures représentatives du monde paysan a également été notée. Toutefois, les efforts pour l'amélioration de l'accès aux ressources productives (terre, crédit) ont été peu efficaces et ont donné des résultats très limités et localisés.

71. Gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Les projets du FIDA ont accordé une attention continue et soutenue à la gestion des ressources naturelles à travers la promotion des techniques de CES et les aménagements de terres dégradées visant à restaurer la fertilité des sols et à assurer une bonne gestion de l'eau. Des activités de reboisement ont été réalisées, avec l'implantation de haies vives et de plantations classiques, en liaison étroite avec les services techniques départementaux en charge de l'environnement. Ceci a permis au FIDA d'occuper une place de premier rang parmi les partenaires du gouvernement en ce qui concerne la gestion durable et participatif des ressources naturelles.

72. Adaptation au changement climatique. La prise en compte du changement climatique dans les projets du portefeuille du Burkina Faso a été relativement insuffisante. Les projets clôturés ont eu des réalisations éparses qui concourent certes à accroître les capacités adaptatives des populations rurales face au changement climatique (CES/DRS, micro irrigation), mais leur envergure est restée très limitée. Il est attendu que les actions des projets en cours aient une incidence plus forte.

Recommandations

73. Dans un contexte de grands enjeux environnementaux et climatiques, le nouveau COSOP doit absolument prendre une orientation environnementale et climatique pour faire face aux priorités du Burkina Faso quant à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, l'équité sociale, l'adaptation et l'atténuation du changement climatique et d'une manière beaucoup plus globale, pouvoir assurer sur le moyen long terme le développement du pays.

74. Le FIDA doit poursuivre et accentuer les actions de gestion durable des ressources de production végétale dans les régions prioritaires, et envisager des actions sur les autres ressources (à l'instar des aires de pâturage, forêts, nappes phréatiques, etc.), en synergie avec les autres PTF, dans la perspective de réduction de la vulnérabilité des communautés rurales aux effets du changement climatique.

75. La dégradation des terres est un des défis majeurs pour l'agriculture au Burkina Faso. Les interventions futures du FIDA doivent tenir compte de cela et orienter ses interventions dans l'optique de réduire cette dégradation à travers les techniques de GDT. Le nouveau projet doit également promouvoir des techniques d'irrigation efficaces et économes en eau, les énergies renouvelables ainsi que la micro-assurance agricole.

76. Les interventions du FIDA doivent amplifier les efforts pour l'amélioration de l'accès des femmes et des populations marginalisées aux ressources productives (terre, crédit).

77. En ce qui concerne le ciblage, les interventions du FIDA doivent suivre une stratégie de ciblage adaptée aux différents bénéficiaires afin d'inclure les femmes, les jeunes et les populations les plus marginalisées.

Agreement at completion point

1. En 2018, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a conduit la première Évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) au Burkina Faso. Cette évaluation couvre la période de 2007 à 2017, avec comme objectifs: i) d'évaluer les résultats et la performance de la stratégie et du programme financés par le FIDA au Burkina Faso; et ii) de produire des conclusions et des recommandations pour le futur partenariat stratégique entre le FIDA et le Burkina Faso. L'ESPP a évalué la performance de sept projets financés par le FIDA, des activités "hors prêt" (gestion des savoirs, partenariats, engagement sur les politiques et dons FIDA) et des partenaires (FIDA et Gouvernement) dans la gestion du programme de pays. Elle fournit aussi une évaluation synthétique de la pertinence et de l'efficacité d'ensemble de la stratégie et du programme de pays.
2. L'Accord conclusif de l'évaluation est convenu entre le Gouvernement et la Direction du FIDA à la fin du processus d'évaluation. Il indique le niveau d'acceptation des recommandations de l'ESPP et les modalités de mise en œuvre sur lesquelles le Gouvernement et le FIDA se sont entendus. L'Accord fait preuve de l'engagement du Gouvernement et du FIDA à mettre en œuvre les recommandations de l'ESPP dans des délais convenus.
3. La mise en œuvre des recommandations fera l'objet d'un suivi au niveau du FIDA à travers le "Rapport du Président sur l'état de mise en œuvre des recommandations d'évaluation et les actions de la Direction" (PRISMA), qui est présenté annuellement au Conseil d'administration du FIDA par la Direction du FIDA.
4. L'Accord conclusif est signé par le Gouvernement du Burkina Faso (représenté par le Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement) et la Direction du FIDA (représentée par le Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre). L'IOE a facilité le processus de préparation de cet Accord.

A. Accord conclusive

5. L'évaluation de la stratégie et du programme de pays a soulevé une question stratégique importante pour les interventions à venir du FIDA au Burkina Faso à savoir: Comment le programme pays peut-il atteindre une efficacité optimale en ce qui concerne sa contribution; d'une part, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques effectivement favorables aux pauvres ruraux, et d'autre part, pour l'amélioration de la gestion des savoirs et du système de suivi-évaluation des interventions du secteur agricole?
6. Les interventions du FIDA doivent se concentrer sur trois à quatre régions prioritaires du pays, afin de capitaliser en termes d'actions et de résultats, sur le moyen terme. Ceci permet d'induire un impact maximal. L'approche de chaîne des valeurs agricoles doit être privilégiée, et implémentée de façon complète, en privilégiant des filières et approches permettant de cibler efficacement les pauvres, qui leur permettent d'accéder durablement aux services et appuis offerts, et de jouir effectivement des bénéfices qui en résultent. Dans cette optique, les recommandations ci-après sont faites.

B1. Recommandations acceptées par le Gouvernement et le FIDA

7. Recommandation 1. En tenant compte des avantages comparatifs reconnus au FIDA, le Gouvernement et le FIDA doivent concentrer sur la durée (à moyen terme), les interventions dans trois à quatre régions prioritaires. Ceci doit s'accompagner par la mise en place d'un système performant de suivi-évaluation, avec des indicateurs adéquats sur les impacts attendus et les changements intermédiaires sous-jacents, selon une théorie du changement. Des méthodes rigoureuses doivent être appliquées pour la collecte des données de référence sur

lesdits indicateurs au départ, la collecte périodique de données sur les indicateurs de résultats en cours, et la mesure des impacts à la fin.

Modalités de mise en œuvre proposées par le FIDA et le Gouvernement

- a) Prioriser, pour les futures zones d'intervention du FIDA à moyen terme, les régions à fort taux de pauvreté rurale et d'insécurité alimentaire et nutritionnelle en tenant compte des régions d'intervention des projets en cours financés avec l'appui du FIDA.
- b) Renforcer le dialogue avec les PTF pour assurer la complémentarité et la synergie des futurs projets /programmes dans les régions non couvertes par le FIDA.
- c) Renforcer au niveau sectoriel le système de suivi-évaluation permettant à court terme de capitaliser les acquis, de mesurer les changements intermédiaires et de renseigner les indicateurs d'impact des projets et programmes.

Responsable et délai de mise en œuvre: Gouvernement, (Décembre 2019).

- d) Faciliter le dialogue entre le gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour assurer la complémentarité et la synergie des futurs projets/ programmes dans les régions non couvertes par le FIDA.
- e) Fournir à court terme un appui institutionnel en vue d'améliorer le système du suivi-évaluation et capitalisation au niveau sectoriel des projets / programmes.

Responsable et délai de mise en œuvre: FIDA, (Décembre 2019).

8. Recommandation 2. Le Gouvernement et le FIDA doivent poursuivre avec l'approche des chaînes de valeur, et prendre en compte les spéculations favorables aux plus pauvres dans les interventions et couvrir les différents maillons (de production et de post production), tout en garantissant l'accès des petits producteurs et paysans pauvres aux différents appuis et services, sans monopole des gros producteurs. A ce titre, l'identification des mécanismes pour un accès durable des petits producteurs au crédit, doit figurer parmi les priorités.

Modalités de mise en œuvre proposées par le FIDA et le Gouvernement

- a) Améliorer la stratégie de ciblage à travers une analyse approfondie des parties prenantes pour identifier les acteurs intervenant dans chaque segment des chaînes de valeur et les niveaux où les pauvres, les jeunes, et les femmes sont les plus nombreux.
- b) Développer l'approche programme, tout en favorisant le cofinancement des projets/programmes.

Responsable et délai de mise en œuvre: Gouvernement, (Décembre 2020).

- c) Appuyer les filières pro-pauvres retenues après consultation élargie avec les différents acteurs et en adéquation avec les spéculations pratiquées dans les régions d'intervention.
- d) Prioriser le co-financement des projets/programmes avec les autres PTF.

Responsable et délai de mise en œuvre: FIDA, (Décembre 2019).

9. Recommandation 3. Le FIDA et le Gouvernement doivent poursuivre et accentuer les actions de gestion durable des ressources de production végétale dans les régions prioritaires retenues, et envisager des actions sur les autres ressources (à l'instar des aires de pâturage, forêts, nappes phréatiques), en synergie avec les autres PTF, dans la perspective de réduction de la vulnérabilité des communautés rurales aux effets du changement climatique.

Modalités de mise en œuvre proposées par le FIDA et le Gouvernement

- a) Renforcer la concertation entre les acteurs du secteur rural dans l'identification, la mise en œuvre et le suivi des actions dans une démarche de responsabilisation.
Responsable et délai de mise en œuvre: Gouvernement, (Décembre 2019).
- b) Mobiliser des financements (Fonds vert pour le climat, FEM, Fonds carbone, Fonds d'adaptation...) pour appuyer les actions visant la réduction de la vulnérabilité des communautés rurales aux effets du changement climatique.
Responsable et délai de mise en œuvre: FIDA, (Décembre 2019).
10. Recommandation 4. Le FIDA doit accroître son efficacité dans les dialogues politiques. A ce titre, il convient d'accompagner le Gouvernement d'une part, dans sa politique de promotion des filières pro-pauvres et d'autre part, dans l'accès aux ressources productives, notamment foncière, par les catégories défavorisées.
Modalités de mise en œuvre proposées par le FIDA et le Gouvernement
- a) Mobiliser l'ensemble des PTF du secteur rural pour la mise en œuvre effective de la loi sur le foncier rural dans l'ensemble des communes.
Responsable et délai de mise en œuvre: Gouvernement, (Décembre 2020).
- b) Accompagner l'élaboration et l'adoption par le Gouvernement d'une stratégie de développement pour chaque filière pro-pauvre et le renforcement des interprofessions.
Responsable et délai de mise en œuvre: FIDA, (Décembre 2022).
11. Recommandation 5. Le FIDA doit élaborer et mettre en œuvre son plan opérationnel de capitalisation et de gestion des savoirs des interventions du portefeuille. Par ailleurs, le Gouvernement, avec l'appui du FIDA, devra améliorer son système national de gestion des savoirs, et de suivi de l'ensemble des interventions du secteur rural.
Modalités de mise en œuvre proposées par le FIDA et le Gouvernement
- a) Recruter le responsable en gestion des savoirs et communication à l'issue du démarrage effectif du PAPFA en vue de produire un plan opérationnel de capitalisation et de gestion des savoirs pour l'ensemble du programme pays du FIDA.
Responsable et délai de mise en œuvre: Gouvernement, (Juin 2019).
- b) Organiser une concertation entre les PTF du secteur rural, pour identifier les synergies et complémentarités d'actions pour accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre de sa stratégie de suivi et de gestion des savoirs des interventions du secteur rural.
Responsable et délai de mise en œuvre: FIDA, (Décembre 2020).
- B2. Recommandations partiellement acceptées par le Gouvernement ou le FIDA
12. Recommandation 1 partiellement acceptée par le Gouvernement portant sur la limitation des régions prioritaires d'intervention de trois à quatre régions (« En tenant compte des avantages comparatifs reconnus au FIDA, le Gouvernement et le FIDA doivent concentrer sur la durée (à moyen terme), les interventions dans trois à quatre régions prioritaires »).
Tenant compte de la dynamique d'évolution des priorités nationales, les interventions du gouvernement pourraient s'étendre à d'autres zones dans la limite

de trois régions supplémentaires aux trois-quatre régions déjà recommandées dans la première recommandation.

Signé à Ouagadougou, le.....

Signé à Rome, le.....

Pour le Gouvernement du Burkina Faso, le Ministre de l'Economie, des Finances et de Développement

Pour le Fonds International pour le Développement Agricole, le Vice-Président Associé – Département de la Gestion des Programmes

Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI

Donal BROWN

COSOP preparation process

The COSOP preparation process featured a participatory exercise that saw the active involvement of a broad range of stakeholders from the public and the private sector. It was led by the IFAD Country Office in close collaboration with a Technical Working Group designated by the Government of Burkina Faso. The IFAD Abidjan hub as well as the FAO Investment Centre Division (TCI), with inputs from BMGF, AGRA and CIAT, provided technical support, including the coordination of putting together a complete draft document. The Technical Working Group was co-led by officials from the Ministry of Economy, Finance and Development (MEF) and from the Ministry of Agriculture and Irrigation Development (MAAH), showing good intra-sectoral coordination and commitment to IFAD's mandate.

The process benefitted from the insights provided by IOE's recent evaluation of IFAD's strategies and interventions implemented over the last ten years. Its highlights as well as proposed preliminary objectives and strategic considerations for IFAD for the coming six years in Burkina Faso, were presented at a consultation workshop held on 18 and 19 October 2018 hosted by MEF. The workshop was well attended and featured mostly hands-on breakout groups during which the two proposed strategic objectives, and four additional thematic areas, were discussed in detail. Civil society engagement was strongly apparent during the consultation workshop, with active participation and significant inputs provided by representatives from farmer organisations, NGOs, think tanks, and the private sector. On 27 February 2019, a final validation workshop was organized in Ouagadougou with the participation of the national stakeholders.

The enlarged technical support team went through the vast array of documents put at its disposal and analysed most of these during consultative meetings with resource persons, under the aegis of the ICO. In anticipation of the main mission carried out by TCI in October 2018, a literature review was carried out that placed particular emphasis on some of the main strengths and weaknesses identified by IOE. Shortcomings underlined in this context included IFAD's relative lack of success in facilitating access to finance for its target groups and enhancing rural land tenure security. Country programme performance on integrated NRM and on climate change mitigation as well as policy dialogue was also found to be rather weak. On the other hand, the Fund's strengths as highlighted by the evaluation, including a strong focus on targeting, were further discussed among stakeholders and have informed the design of the new COSOP.

The COSOP preparation process benefitted from the fact that the World Bank had just finished adopting its new Country Partnership Framework (CPF) for July 2018 to June 2023, preceded by a Systematic Country Diagnostic (DSP). The DSP included up-to-date assessments of land tenure issues and constraints to private sector investment in the agricultural sector, and, as part of the latter, insights into how the inclusive finance agenda has been evolving. Similarly, WFP had just completed its Country Strategic Plan 2019-2023, which allowed for early exchanges of pipeline initiatives on which collaboration appears a priori fruitful and worthwhile.

Strategic partnerships

Partnering Functions	Partners/Networks/ Platforms	Specific Results and Outcomes from Partnership	Justification for Partnership	Monitoring and Reporting (to be completed for CRR and CCR)
Mobilizing cofinancing	Government	Mobilization of funding for national strategies in agriculture	Key partner	
	FAO	Support from Investment Centre for the design of projects	TCI has expertise in design and monitoring of projects	
	WFP	Local purchase of food	RBA-partner, expertise in setting up these systems	
	AfDB	Co-financing of PAPFA-Extension	Partner of government, has expressed interest in co-financing	
Strengthening private sector engagement	AfDB	Promotion of agricultural insurance index	IFAD is looking for partner in this field, to achieve economies of scale	
	Farmers' Federation of Faso	Promotion of farmers' organizations in value chains	Strategic partnership of IFAD, represents grassroots groups	
	National and regional chambers of agriculture	Provision of extension services to farmers' organizations	Strategic partnership of IFAD	
	CREER	Provision of business development services to entrepreneurs	Concept developed and scaled up with the support of IFAD-funded projects.	
	GIZ, KfW	Co-financing of warehouse receipt systems	Experienced partners, required for the professionalization of warehouses	
Engaging in policy and influencing development agendas	RBA	Organization of World Food Day	Longstanding tradition of work together	
	ILO	Promotion of decent work agenda	Strategic international partner in this field of labour rights	
	Technical and financial partners	Policy dialogue with Government	Continuation of ongoing support and partnership with Government	
	Africa Seeds	Development of a seed strategy	Strategic expertise on the food sector	
Enabling coordinated country-led processes	Technical and financial partners	National platform for monitoring and evaluation of projects	Continuation of ongoing support and partnership with Government	
	WFP	Monitoring of agriculture campaigns	Longstanding partner of IFAD for monitoring	
	FAO	Fight against Fall Army Worm	FAO coordinates this effort internationally	
	RBA	RBA agreed to coordinate their interventions	Longstanding partners of IFAD in	
	World Bank	Coordination of efforts to develop value chains for cereals	IFAD and World Bank coordinate interventions in value chain development	
	UNCT	Monitoring of implementation of UNDAF		
Developing and Brokering Knowledge and Innovation	BMGF	Knowledge sharing on livestock, numeric agriculture, nutrition	Highly respected partner, could potentially lead to cofinancing	
	GIZ	Knowledge sharing on value chain approaches	Highly respected partners in the field of value chain development	
	AGRA, UNIDO, IRSAT, Albert Schweitzer Foundation	Knowledge sharing on food processing and production	Highly respected partners in the field of food processing, locally well respected	
	Maison de l'entreprise	Knowledge sharing on capacity development	Strategic public institution in the field of rural enterprise development, longstanding partner of IFAD-projects	
	Gov't of China, India, Brezil, Morocco, Kenya	Knowledge sharing on E-agriculture	SSTC, experience in E-agriculture, can provide expertise	
	Global Water Partnership	Mobilization of water	Strategic partner of IFAD	
Enhancing Visibility	National Farmers Organization	Contribution to Farmers' Forum	Active national Apex, longstanding partner of IFAD	
	AgWG	IFAD ensures that its work is aligned and visible	Key development partners all participate	

South-South and Triangular Cooperation Strategy

I. Introduction

Avec pour objectif de faciliter le partage de connaissance et de bonnes pratiques locales, la Coopération Sud-Sud et Triangulaire (CSST) en faveur du Burkina Faso se reposera sur des partenariats stratégiques avec des gouvernements, ONG et autres organisations internationales pouvant apporter une expertise locale appropriée au développement rural du pays.

II Opportunities for Rural Development Investment Promotion and Technical Exchanges in Burkina Faso

Les opportunités se situent surtout dans les domaines où le FIDA travaille depuis longtemps en partenariat avec le Gouvernement, notamment la gestion économe de l'eau, l'augmentation de la productivité agricole, le renforcement des organisations paysannes, et des partenariats avec le secteur privé et les organisations agricoles. De plus, le FIDA a la capacité de mobiliser des partenaires dans les domaines de l'agriculture numérique et l'assurance agricole, également des éléments clé pour renforcer la compétitivité de l'agriculture Burkinabè. Ensuite, la lutte contre la faim et la malnutrition est un domaine prioritaire du FIDA et du Gouvernement.

III. IFAD-Burkina Faso SSTC Engagement Rationale

Ainsi, le FIDA facilitera: i) le partage des connaissances avec des Etats partenaires du FIDA via des missions communes et des visites d'échanges; ii) la promotion d'alliances stratégiques entre pays autour des chaînes de valeur agricole prioritaires pour le FIDA et le gouvernement; iii) le développement et la diffusion des technologies; et iv) la mobilisation d'expertise technique extérieure²⁹.

IV. Identified partnerships and initiatives for SSTC in Burkina Faso

Les partenariats bilatéraux de coopération sud-sud

Chine. Avec le récent renouvellement des relations diplomatiques entre les deux pays, la Chine partagera son expertise sur la production agricole notamment sur le:

- a. Développement de la riziculture sur les grandes plaines (réhabilitation et construction d'ouvrages hydrauliques);
- b. Développement de variété de mil à très haut rendement (12 tonne à l'hectare) ; et
- c. Développement de plateformes électroniques pour la commercialisation des produits agricoles (Taobao et d'autres) et logiciels à bas coût pour le partage d'informations commerciales et la diminution des coûts de transaction entre acteurs des chaînes de valeur agricoles

Egypte. La savoir-faire égyptien relatif à la production de blé sera diffusé au Burkina Faso avec pour objectif de réduire l'importation annuelle estimée à 90.000 tonnes de farine de blé.

Madagascar. Développement du Système de Riziculture Intensifié (SRI) et Adapté (SRA), en collaboration avec les projets FIDA et Cornell University

²⁹ Les deux derniers points incluront un transfert technologique en collaboration avec, p.ex., la Chine, l'Inde, Brésil, Maroc et/ou le Kenya, dans le domaine de l'agriculture numérique

(<http://sri.ciifad.cornell.edu/index.html>). Visites d'échange des acteurs des Chambres de Commerce et des Chambres d'Agriculture dans le cadre de la promotion des chaînes de valeur et de l'agriculture contractuelle (approches '4P' et 'couplage opérateurs de production/opérateurs de marché – OP/OM').

Maroc. Un partenariat stratégique sera envisagé dans le contexte de l'amélioration de la productivité agricole au travers de différents outils tels que:

- Mécanisme de gestion des risques agricoles à travers notamment l'assurance agricole;
- Mécanisme d'investissement PPP dans les chaînes de valeur (Fonds de Développement Agricole);
- Amélioration de l'exploitation et de la valorisation du phosphate au Burkina Faso sur la base d'une production de phosphate granuleux et d'engrais phosphate;
- Appui à la fertilisation raisonnée avec l'élaboration d'une carte nationale de fertilité raisonnée pour couvrir près de 9 millions de terres agricoles disponibles;
- La promotion de l'agriculture numérique dans les domaines (i) du conseil agricole; (ii) de l'agriculture de précision (intégrant différentes technologies digitales telles que big data, image satellites et SIG, réseau capteurs, drones, systèmes cloud et hors-connexion, blockchain, robotique et intelligence artificielle, commerce électronique, etc.); (iii) de la prévision météorologique; et (iv) de la sécurité sanitaire et la traçabilité.

Tunisie. Un partenariat de coopération entre la Tunisie et le Burkina Faso a été convenu portant essentiellement sur le renforcement de capacité à travers l'offre de formation dans des universités de référence tunisienne.

Les partenariats multilatéraux de coopération triangulaire

La collaboration avec le ROPPA continuera à travers le don SFOAP mais aussi à travers d'autres activités de gestion des connaissances (p.ex., les expériences en Afrique de l'Ouest dans le développement de la fourniture des services des OP, et dans le développement du conseil à l'exploitation agricole).

Le partenariat sur l'innovation en milieu rural sera renforcé avec le réseau d'AgriNovia, qui regroupe l'Université Abdou Moumouni (Niger), l'Université d'Abomey-Calavi (Benin), l'Université de Lomé (Togo), l'Université Péléforo-Gbon-Coulibaly (Côte d'Ivoire), les Universités Senghor (divers pays francophones), et l'Université de Roma Tre (Italie), ainsi que Agreenium, African Network for Agriculture, Agroforestry and Natural Resources Education (ANAFE), le CIRAD, Corade Entreprise de conseils et formations, Diobass Burkina, l'International Centre for development oriented Research in Agriculture (ICRA), les projets FIDA Pasadem et Neer-Tamba, et la Coopération Italienne. Des bourses d'étude sont disponibles pour les cadres des projets FIDA qui souhaitent se doter d'outils méthodologiques pour promouvoir une nouvelle dynamique de co-pilotage des innovations agricoles et non-agricoles.

Les partenaires techniques de coopération triangulaire

ProcaSur. Des "routes d'apprentissage" pourront être organisées avec des objectifs d'apprentissage conçus en fonction des besoins en termes de connaissances et de l'identification et du partage d'expériences avec des parties prenantes ayant solutionné des défis similaires grâce à des solutions novatrices. Les domaines d'intérêts tels que le renforcement et la professionnalisation des organisations paysannes en coopérative, les ESOP (entreprises de services et organisations de producteurs), les jeunes et l'emploi rural décent, l'amélioration de l'équité homme/femme dans le développement des filières, ou encore l'accès au financement rural, pourront être explorés dans le cadre de visites d'échange.

Centre d'excellence de lutte contre la faim et la malnutrition. Le centre d'excellence régional du PAM pourra partager son expertise dans les domaines de renforcement des capacités des petits exploitants et de l'accès aux marchés sur les filières porteuses.

Le Centre d'excellence appuiera le Burkina Faso en renforçant les capacités des communautés présentes dans les zones ciblées avec un accès plus soutenu au marché, y compris dans les zones concernées par des chocs climatiques récurrents et ce afin que leurs moyens de subsistance et leurs systèmes alimentaires soient plus durables. Diverses pratiques innovatrices en Afrique pourront ainsi être documentées et contribuer à cet effort de renforcement des capacités en milieu rural.

Le Centre d'Excellence pourra également être la plateforme de diffusion de l'expertise technique en provenance du Brésil, du Kenya et du Sénégal en milieu semi-arides sur le renforcement des organisations de producteurs, de leur technique de production et de la professionnalisation des microentreprises rurales.

Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS). Le CEAS, actif au Sénégal et à Madagascar, s'appuiera sur les expériences dans ces deux pays pour continuer à collaborer avec le FIDA dans le développement des technologies appropriées pour les MER et pour les acteurs des chaînes de valeur.

VI. Conclusion

Le FIDA, dans le cadre de la coopération sud-sud et triangulaire, dispose du réseau nécessaire pour la mobilisation de l'expertise pertinente dans le contexte actuel du Burkina Faso, notamment avec la Chine, Madagascar, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie. Les partenariats multilatéraux de coopération prioritaire sont le ROPPA et le réseau Agrinovia. Les partenaires techniques de coopération triangulaire sont le ProcaSur, le Centre d'excellence de lutte contre la faim et la nutrition du PAM et le CEAS.

Country at a glance

	1995	2000	2005	2010	2016
POPULATION					
Population, total	10 089 878	11 607 942	13 421 930	15 605 217	18 646 433
Population active, total	4 317 416	4 801 334	5 324 990	5 906 179	6 787 147
Croissance de la population (% annuel)	2.75	2.84	2.96	3.02	2.92
Population âgée de 0 à 14 ans (% du total)	47.1	46.8	46.5	46.2	45.4
Population rural (% de la population totale)	84.9	82.2	78.5	75.4	71.9
Population urbaine (% du total)	15.1	17.8	21.5	24.6	28.1
Densité de la population (personnes par kilomètre carré de superficie des terres)	36.9	42.4	49.1	57.0	68.2
DEVELOPPEMENT					
Prévalence de l'anémie chez les enfants (% des enfants de moins de 5 ans)	90.4	89.9	88.8	87.6	86.2
Prévalence de la malnutrition (% des enfants de moins de 5 ans)	15.4	7.6
Rendement des céréales (kg par hectare)	851.1	856.4	1127.2	1062.7	1181.4
Taux d'achèvement de l'école primaire, total (% du groupe d'âge pertinent)	18.6	25.4	31.7	47.1	61.7
Enfants non scolarisés (% des enfants d'âge primaire)	68.5	63.3	54.0	39.8	24.1
Taux d'achèvement du premier cycle des études secondaires, total (% du groupe d'âge pertinent)	..	6.5	9.9	16.4	30.1
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	97.8	91.5	81.2	66.0	52.6
Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	43.8	41.0	36.3	30.7	26.0
APD nette reçue (% de la formation brute du capital)	86.1	34.1	53.0	43.2	38.6
Espérance de vie à la naissance, femmes (années)	50.7	51.7	54.0	57.6	61.0
Espérance de vie à la naissance, hommes (années)	48.0	49.1	52.4	56.4	59.6
Espérance de vie à la naissance, total (années)	49.4	50.5	53.3	57.1	60.4
ECONOMIE					
Temps nécessaire pour démarrer une entreprise (jours)	40.0	14.0	13.0
Accès à l'électricité (% de la population)	6.1	9.2	12.0	13.1	19.2
Accès à l'électricité, zones rurales (% de la population rurale)	0.9	2.3	2.4	1.4	0.8
AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE					
Emplois dans l'agriculture (% du total des emplois)	88.6	85.7	82.0	60.9	28.9
Agriculture, valeur ajoutée (% de croissance annuelle)	6.4	4.5	10.2	12.2	5.2
Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB)	33.2	30.8	35.3	32.5	29.0
Ampleur du déficit alimentaire (kilocalories par personne et par jour)	147.0	180.0	217.0	188.0	167.0
Terres agricoles (% du territoire)	34.5	35.7	40.1	44.2	..
Terres agricoles irriguées (% du total des terres agricoles)
Terres arables (% du territoire)	12.4	13.5	17.9	21.9	..
Terres cultivées en permanence (% du territoire)	0.26	0.26	0.26	0.29	..
Terres utilisées pour la production céréalière (hectares)	2 711 913	2 661 349	3 237 581	4 291 496	4 009 168

Financial management issues summary

COUNTRY	Burkina Faso		
COUNTRY – Fiduciary KPIs:			
Fiduciary Inherent Risk:	MEDIUM	<p>Public Financial Management (PFM): In the last Country Policy and Institutional Assessment (CPIA) conducted by the World Bank in 2017 Burkina Faso scores 3.6 (above the Sub-Saharan Africa average of 3.1) with the lowest indicator being the Public Sector Management and Institutions (3.5).</p> <p>Transparency International: The corruption perceptions index has decreased, passing from 42 in 2016 to 41 in 2018 against a regional average of 35. Currently the country ranks as 78 out of 180.</p> <p>PEFA: PFM reform has been going on for six years and has yielded some promising results, notably in the areas of strategic budgeting, budget preparation, internal control, accounting and reporting. To date four PEFA assessments have been undertaken (2007, 2010, 2014 and 2017), with the latest concluding that performance is still insufficient to ensure that the three fundamental budgetary objectives are met: budgetary discipline, strategic allocation of resources and effectiveness and efficiency of public services.</p> <p>The last IMF Country Report (2017) showed a positive economic outlook owing to a significant increase in public investment as well as positive prospects for the mining and agricultural sectors. After averaging 4% over 2014-2015, real GDP growth accelerated to 5.9% in 2016. The current account deficit narrowed slightly to just below 7% of GDP as increased cotton and gold exports were offset by higher domestic demand for consumer goods and public investment-related imports. The wage bill increased following adoption of a new salary grid for public servants. Growth is projected at 6.5% over the medium term, with downside risk. The government's fiscal framework is appropriately anchored toward reaching a deficit of no more than 3% of GDP in 2019, consistent with the West African Economic and Monetary Union(WAEMU) convergence criteria.</p>	
2018 Disbursement Ratio ³⁰	12.9%		
Disbursement Profile	Ranges from moderately unsatisfactory to satisfactory		
Pending Obligations	XOF 10,589,010 (USD 20,000) ineligibles have been deducted from the last Withdrawal Application		
Counterpart Funding - Profile	Satisfactory, but with a negative outlook		
PBAS – project's cycle coverage:	IFAD 11 & IFAD 12		
PBAS – allocation (IFAD 11) :	USD 68,155,269		

³⁰ Disbursement RATIO = Disbursement during reporting period/ disbursable (available at beginning of reporting period)

Project	Financing instrument	Curr.	Amount (million)	Project risk rating	PSR quality of FM	PSR audit	PSR disb. rate	Disbursed to approved
Neer-Tamba	200000166200	USD	7.27	High	Mod. unsatisfactory	Mod. satisfactory	Mod. unsatisfactory	15 %
Neer-Tamba	G-I-DSF-8111-A	XDR	9.68	High	Mod. unsatisfactory	Mod. satisfactory	Mod. unsatisfactory	37 %
Neer-Tamba	L-I--895-	XDR	9.68	High	Mod. unsatisfactory	Mod. satisfactory	Mod. unsatisfactory	37 %
Neer-Tamba	G-I-DSF-8111-	XDR	33.20	High	Mod. unsatisfactory	Mod. satisfactory	Mod. unsatisfactory	36 %
PAPFA	200000211500	USD	19.00					1 %
PAPFA	200000211600	USD	19.00					1 %

Audits for all projects in Burkina Faso have been conducted by private audit firms in accordance with International Standards on Auditing (ISA), have recently all been unqualified and have been received timely. Serious weaknesses in the internal control systems have, however, been identified in the management letters. The quality of the work done by the auditors has been moderately satisfactory. The financial statements are prepared in accordance with SYCOA and OHADA accounting standards which are acceptable and have been largely complete. The last supervision mission for Neer Tamba identified a significant number of accounting entries with incomplete supporting documentation, lack of budgetary execution tracking and ineligible expenditures, hence the overall PSR quality of FM was deemed "moderately unsatisfactory". Disbursement has been slow, especially for civil works and services.

C. SUMMARY – APPROVED AND DISBURSED AMOUNTS

APPROVED AMOUNTS (PBAS)

USD million ⁽³⁾	2013 - 2015 (IFAD9)	2016 - 2018 (IFAD10)	2019 - 2021 (IFAD11)	Notes
PBAS allocation	28.50	38.00	68.00	
Amount approved	28.98	38.00	0.00	

(3) Source = GRIPS.

DISBURSEMENTS BY FINANCING SOURCE

USD million equivalent disbursed during the period ⁽⁴⁾	2013 - 2015 (IFAD9)	2016 - 2018 (IFAD10)	2019 - 2021 (IFAD11)	Cumulative undisbursed balance ⁽⁵⁾
IFAD financing	18.02	29.55	0.54	90.04
OFID	4.63	0.10	0.00	0.18
GEF	0.12	1.09	0.00	6.17
SPA	0.00	0.00	0.00	0.00
BFFS	0.00	0.00	0.00	0.00

(4) Historical total disbursed, in USD. Source = Oracle Business Intelligence.

(5) At 29/01/2019 IMF exchange rate. Includes financing instruments in approved, effective, signed and disbursable status.

Prepared by: Radu Damianov, Senior Regional Finance Officer

Date: 29 January 2019